

Le Lien

www.pezou.fr

Edition
2016



Le Lien

Sommaire
Edition 2016

Informations Municipales

- P. 4 - 7 La Mairie
- P. 8 - 9 Les finances 2015
- P. 10 CCAS
- P. 11 État Civil 2015
- P. 12 Documents
- P. 13 Bibliothèque

Associations Pezoviennes

- P. 14 Comité des Fêtes ANOUE
- P. 15 Détente Loisirs Pezou
Ensemble et Solidaires Pezou
- P. 16 Le Rendez-vous des Doudous
Le secteur paroissial
- P. 17 Les Roues de l'Amitié
Le CTTV
- P. 18 - 19 UNCAFN
- P. 19 Le Souvenir Français

Sécurité

- P. 20 - 21 Les Pompiers
- P. 22 Les Gendarmes

Vie scolaire

- P. 23 Syndicat scolaire (SIVOS)
- P. 24 - 25 Activités pédagogiques à la Loirelle
- P. 26 l'APE les 5 Villages

Intercommunalité

- P. 27 le SIERAVL
- P. 28 - 29 SIAEP Loir Réveillon
- P. 30 - 31 la CPHV
- P. 32 Médiathèque
- P. 33 Office du tourisme
- P. 34 ValDem
- P. 35 le SMPV
- P. 36 - 38 Associations

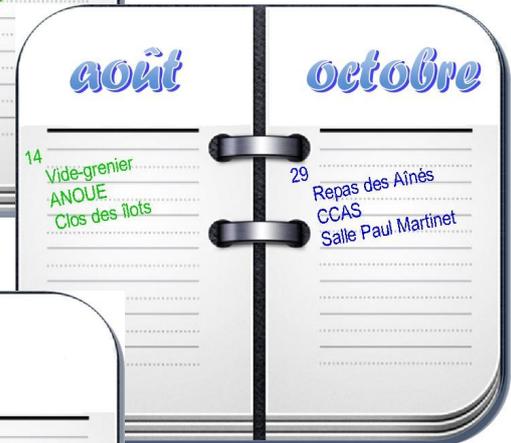
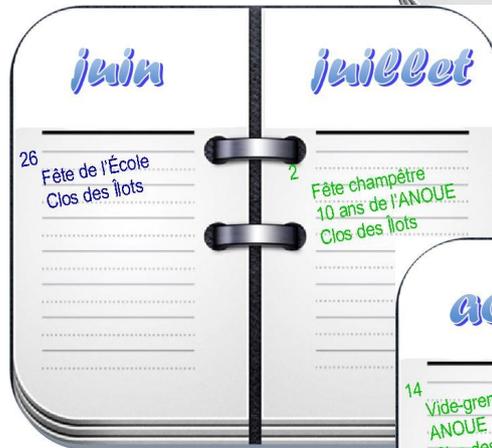
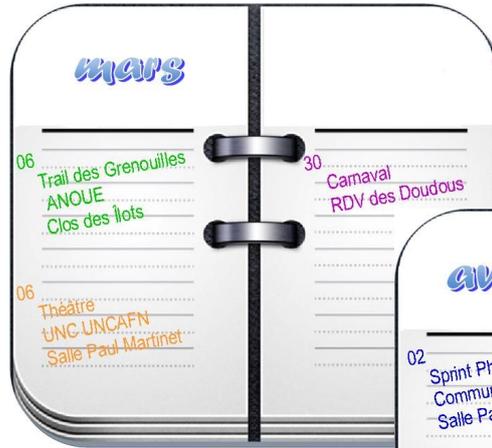
Services

- P. 39 - 41 Artisans et commerçants de Pezou
- P. 42 - 44 Administrations et services locaux
- P. 45 ADIL 41
- P. 46 - 47 Plans de Pezou
- P. 48 2015 en images

Retrouvez toute l'actualité de
Pezou sur le site internet
www.pezou.fr

Agenda

Cérémonies commémoratives
8 mai, 14 juillet et 11 novembre
Rendez-vous 11h à la mairie
11h15 au Monument aux Morts



Le bulletin est réalisé et imprimé par nos soins sur du papier recyclé. Les articles sous signatures n'engagent que leurs auteurs.

Directeur de publication : Le Maire, Alain Sopena
Comité de Rédaction : Pierre Solon, Frédérique Launay,
Sylvie Bransolle



Le mot du Maire

Cher(e)s Concitoyen(ne)s

Je me suis attaché à relire les éditoriaux de notre revue trimestrielle, « Entre Nous ». Je mesure ainsi le chemin parcouru mais ce coup d'œil dans le rétroviseur permet de revivre ces moments qui ont jalonné l'année passée, celle-ci débutant par cette manifestation nationale après l'attentat de Charlie Hebdo et se terminant 10 mois après par ce deuil national lié aux attentats du 13 novembre. Bien triste année sur ce plan qui me permet de saluer le rôle de nos forces de l'ordre, de nos secours médicaux et d'incendie.

Les réalisations ont été nombreuses en 2015. Vous en retrouverez le bilan sommaire dans ce bulletin en pages 6 et 7, avec les premières orientations 2016 basées sur les études menées l'année passée.

- La reconstruction des installations sportives : nous comptons beaucoup sur cette installation pour en faire un second cœur de village...
- Les travaux d'amélioration de l'assainissement collectif vers le coteau
- La sécurité routière dans notre village suite à une expertise menée par l'ATD (Agence Technique Départementale).

Bien sûr nous devons prioriser nos travaux, la sécurisation de l'école sera réalisée en premier, sauf si des interventions sur le réseau d'eau potable doivent être effectuées rue de Paris, celles-ci seraient alors programmées avant les travaux de voirie.

Notre commune s'est inscrite résolument dans le territoire à économie positive et à croissance verte, grâce à l'implication d'Isabelle Maincion, pour l'éclairage public. Ainsi, financé à 80%, nous avons substitué pas moins de 34 boules d'éclairage en les remplaçant par des éclairages LED dirigés vers le sol, associés à 12 horloges astronomiques.

L'aménagement de l'arrière du Parc Marie Genty est en cours. Nous nous retrouverons au printemps pour discuter en réunion de quartiers de tout cela. Pour le volet culturel et sportif, même si cela paraît déjà loin, je ne peux omettre l'aménagement de notre place centrale, de l'éclairage de l'église, du panneau lumineux, du monument aux morts rénové, de l'inauguration du square des Combattants d'Afrique du Nord et de l'exposition photographique de Patrick Perroquin. Tout cela inauguré les 11 avril et 4 juillet derniers.

Pour 2016, je vous annonce d'ores et déjà :

Le Trail des Grenouilles le 6 mars
Un concert de la chorale « Ô les chœurs » le 23 avril en prologue du salon des collectionneurs et du marché artisanal organisés par l'ANOUE.

Un concert de cors de chasse le jour de notre fête de village le 2 juillet
Et d'autres animations, prévues ou bien en réflexion grâce à notre tissu associatif dont l'existence et l'activité constituent un vrai cœur battant de notre commune. Nous leur avons laissé la parole dans ce bulletin :

- Le comité des Fêtes ANOUE, en page 14
- Détente Loisirs Pezou, en page 15
- Ensemble et Solidaires en page 15
- Le Rendez-vous des Doudous, en page 16
- L'UNC UNCAFN en pages 18 et 19

Merci à toutes et à tous, nous serons toujours à vos côtés.

J'ajoute que le presbytère est désormais complètement remis à la disposition de la commune en plein accord avec la paroisse et deviendra la maison des associations.

N'oublions pas, dans ce volet culturel, notre bibliothèque qui travaille en partenariat avec la médiathèque de Fréteval.

Aucune prétention dans ma bouche, mais « ça bouge à Pezou » comme je l'ai entendu plusieurs fois.

Au-delà de notre strict périmètre communal je me dois de dire deux mots du SIVOS. Cette structure intercommunale constitue un vrai lieu de convergence de parents-enfants-enseignants et personnel du SIVOS. Merci encore pour l'appui apporté par la directrice et l'APE qui, par ailleurs récemment renouvelée, constitue aussi un cœur d'animation couronné par la fête de l'école associant encore parents-enseignants-enfants (voir pages 23 à 26).

Je profite de cette occasion pour souligner que certes nous avons des contacts avec nos aînés, avec les parents d'élèves et leurs jeunes enfants, mais une classe d'âge est difficile à contacter et mobiliser, c'est celle de nos jeunes partis au collège, au lycée, dans l'enseignement supérieur où, sans doute, certains préparent de brillantes carrières. C'est un appel à eux que je lance aujourd'hui, car ce sont eux qui nous remplaceront demain. Je compte beaucoup sur nos nouvelles installations sportives pour créer une dynamique.

Pour le Syndicat d'Eau, les travaux 2015 et projets 2016 sont détaillés en pages 28 et 29. Je ne peux pas terminer ce propos sans évoquer ce qui se trame autour de nous. La Loi NOTRE nous touche directement par la montée en puissance des intercommunalités. En effet, nous sommes très attentifs à l'éventuelle fusion des 6 intercommunalités du nord du département pour aboutir à une communauté d'agglomération regroupant 105 communes et plus de 70 000 habitants. Révolution, bien sûr, à laquelle nous sommes associés à marche forcée qui suscite de grosses réticences concrétisées par un avis négatif de notre municipalité. Espérons un déblocage rapide sur la base d'un projet de territoire partagé.

En contrepoint, suite à une réunion du 1^{er} septembre à Pezou, Lisle, Lignières et Pezou ont entamé une réflexion sur la création éventuelle d'une commune nouvelle.

Je ne peux oublier notre tissu commercial et artisanal qui irrigue notre commune. Je compte sur vous pour les faire travailler. Je salue l'installation de deux acteurs économiques : l'Aiguille Courbe de Aude Cordonnier, et l'installation de Barthélémy Carroué sur un terrain communal afin de lui mettre le pied à l'étrier dans son ambitieuse entreprise d'agriculture maraîchage biologique.

Enfin, notre personnel communal est à votre disposition, je les remercie chaleureusement et collectivement. Je tiens à vous informer que les nouvelles directives en matière d'utilisation de produits phytosanitaires font que nous ne pourrions plus entretenir de la même manière alors oui, vous serez sollicités pour assurer un minimum d'entretien devant chez vous.

Pour terminer, remerciements chaleureux à l'ensemble du Conseil Municipal dont l'assiduité doit être soulignée ainsi que sa participation très constructive à tous les dossiers évoqués précédemment.

L'année dernière s'est terminée pour vous toutes et tous par des souvenirs de joies et de peines. Celle qui vient constitue une page blanche que nous écrivons ensemble et qui a la vertu de nous laisser espérer des moments radieux. C'est ceux-là que je vous souhaite.

Bonne année 2016 faite de réussite et de bonheur pour vous-même et ceux qui vous sont chers.

Le Maire, Alain Sopena

Informations Municipales

Accueil du public



Mairie de Pezou
1 rue du Perche
41100 Pezou
☎ 02 54 23 40 69
☎ 02 54 23 62 40

✉ commune.pezou@wanadoo.fr
Site officiel de la commune
🌐 www.pezou.fr

Ouverte au public les
mardi, jeudi, vendredi
9h à 12h et 13h30 à 17h
le samedi 9h à 12h

Vous pouvez vous adresser à la Mairie pour

- Faire une demande de carte d'identité
- Célébrer un mariage ou un baptême civil
- Effectuer la reconnaissance d'un enfant ou sa demande de changement de nom
- Obtenir un extrait ou une copie d'acte de naissance, de mariage ou de décès déclaré à Pezou, selon les règlements en vigueur
- Vous inscrire sur les listes électorales après un déménagement (**jusqu'au 31 décembre pour voter dès le 1^{er} mars de l'année suivante**)
- Demander un duplicata de votre livret de famille
- Effectuer les démarches pour le recensement militaire

En 2015, nous avons reçu :

- ◆ 3 permis de construire
- ◆ 18 déclarations préalables de travaux
- ◆ 21 demandes de certificat d'urbanisme
- ◆ 11 actes d'État Civil
- ◆ 22 transcriptions d'actes d'État Civil
- ◆ 22 recensements militaires
- ◆ 46 inscriptions sur les listes électorales
- ◆ 53 radiations des listes électorales

En 2016, Pezou n'est pas concerné par le recensement de la population.

Et aussi

- Louer une salle de la commune
- Retrouver un objet perdu ou déposer un objet trouvé
- Mettre à jour la fiche de votre enfant inscrit aux services périscolaires,
- Demander la liste des assistantes maternelles agréées sur tout le territoire de la Communauté de Communes
- Déclarer un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie
- Demander des renseignements sur l'aide sociale ou retirer certains dossiers de demande d'aide sociale

*Monsieur Sopena reçoit dans son bureau **sur rendez-vous**
En cas d'absence du Maire, les adjoints sont disponibles*

Recensement Militaire & Journée Défense et Citoyenneté

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile ou au Consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche, **obligatoire**, s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le recensement permet d'effectuer la JDC et facilite l'inscription sur les listes électorales (inscription d'office à 18 ans sur la liste électorale de la commune de résidence au moment du recensement militaire).

Le recensement donne lieu à la délivrance d'une attestation nécessaire pour passer l'examen du « Code ».

L'attestation remise lors de la JDC, est exigée pour se présenter aux concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'accueil de la Mairie ou le

Centre du Service National d'Orléans

☎ 02 38 65 21 32
🌐 defense.gouv.fr



Informations Municipales

Location de la salle Paul Martinet

Le nombre maximal de personnes autorisées dans les locaux est fixé à 250 pour les repas, 300 pour les spectacles et 350 pour les manifestations debout. Ces limites sont fixées par la commission de sécurité.

A compter du 1^{er} janvier 2016 la caution est à 700 € au lieu de 500 €.

Le vidéoprojecteur sera loué 100 € pendant la période de 1^{er} janvier au 31 août 2016.

Tarif à partir du 01/09/2016, selon délibération du 15 décembre 2015

Salles à louer	Particuliers ET Associations hors commune	Associations pezoviennes	Professionnels pour manifestations à but lucratif
Hall, vestiaire, grande salle, scène et loges (Vidéoprojecteur sur demande)	400 €	1 gratuité annuelle	500 €
Office + vaisselle	100 €	2 ^{ème} manifestation : forfait 150 €	125 €
Location du lendemain	100 €	Autres manifestations : forfait 180 €	125 €
Caution	700 €		700 €

Objets trouvés

Si vous avez perdu un objet, vous pouvez venir à la Mairie et vous aurez peut-être la bonne surprise de le retrouver !

Rappel au civisme

Par le biais de la redevance d'ordures ménagères que nous payons tous d'une manière ou d'une autre, nous finançons les décharges VAL DEM.

Fourrière

Refuge du Val de Loir
97 rue de la Vallée
41100 Naveil

☎ 02 54 77 23 87

Par conséquent, nous vous rappelons que **toute décharge sauvage est strictement interdite**,

- ⇒ que ce soit sur le domaine public de la commune, comme près des points de regroupement ou des colonnes à verre,
- ⇒ que ce soit sur les terrains privés

Le Clos des Îlots

Le terme d'Ancien Camping faisait un peu vieux jeu ! Il a été décidé de le rebaptiser « Clos des Îlots ».

Quelques aménagements ont été réalisés (arrachage des thuyas), et devront se poursuivre notamment par l'assainissement lié aux effluents de l'aubette.



Pour tout renseignement d'ordre administratif,
Vos droits et vos démarches sur le site internet

composez le ☎ 3939
🌐 <http://www.service-public.fr>

Informations Municipales

Assainissement Collectif

Le service d'assainissement collectif est organisé par la Commune propriétaire des ouvrages. Elle a la responsabilité de leur fonctionnement, de leur entretien et de la permanence du service.

La population desservie est d'environ 760 habitants. Le service est financé uniquement par la redevance basée sur un prix au m³ consommé (**1,90 €/m³ pour votre prochaine facture pour la période du 01/07/2015 au 30/06/2016**).

Le réseau collecte les eaux usées provenant de 450 habitations ou immeubles. Il est composé de 10 km de collecteurs et 4 postes de refoulement.

Les eaux usées sont traitées par les stations d'épuration :

- du Bourg (rue des Prés, rejet dans le Loir)
- de Fontaine (Près des Grouais, rejet sur lit de roseaux)

Les stations d'épuration du Bourg et de Fontaine sont conformes aux prescriptions administratives. Toutefois notre station du bourg, qui date de 1974, est à la limite de sa capacité hydraulique. Une étude a été lancée en 2015 pour collecter les eaux pluviales en

amont de la voie ferrée afin de décharger au maximum notre station en les dirigeant vers le Gratteloup.

Chaque année, dans le cadre de la réhabilitation de logements anciens dans les zones raccordées à l'assainissement collectif, de nouveaux branchements sont effectués pour régulariser des situations anciennes. Pour ce faire, un formulaire de demande de branchement doit être déposé en Mairie (formulaire disponible à l'accueil). Le coût de ce branchement est de 975 €.

Taxe de modernisation des réseaux de collecte des eaux usées

Cette taxe instituée depuis le 1^{er} janvier 2008 est applicable aux seuls abonnés raccordés à un réseau d'égouts. Pour Pezou son taux est de 0,19 €/m³ d'eau consommée. Son reversement à l'Agence de l'Eau permet de subventionner les travaux nécessaires pour éviter les rejets dans les cours d'eau des eaux usées provenant des sanitaires et des divers usages domestiques ; ainsi que la construction de stations d'épuration. En 2015, la Commune a reversé 5 659 € à cet organisme.

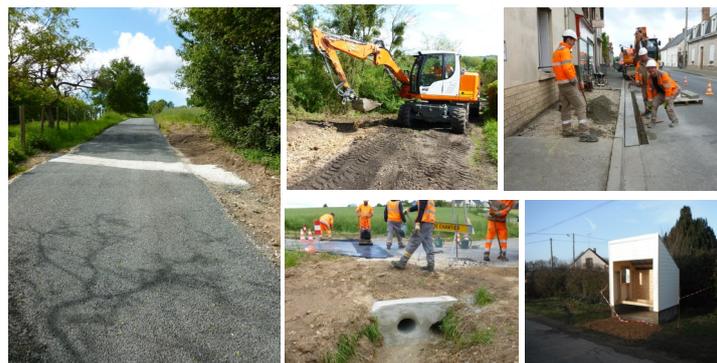
Travaux de voirie 2015

Notre réseau routier comporte, Bourg et Écarts, 35 km de voies communales goudronnées et 40 km de chemins ruraux.

La nouvelle municipalité a poursuivi l'effort engagé puisque 146 665 € ont été affectés à la voirie en 2015, investissement et fonctionnement confondus.

Elle entend soutenir cet effort en 2016 à hauteur de 107 500 €.

Une réflexion concernant le stationnement et la sécurité dans le Bourg et les Écarts sera menée en 2016. Les premiers chantiers débiteront en 2016.



Rappel

La Loi « Zéro Pesticide » interdit les produits phytosanitaires et doit entraîner un changement d'habitudes pour l'entretien quotidien des voies publiques comme des propriétés privées.

Il appartient à chacun d'entretenir le trottoir devant chez lui.

Le balayage régulier tout au long de l'année permet d'éviter la prolifération de mousses qui deviennent glissantes par temps de pluie.

L'hiver, il vous appartient de déneiger votre trottoir.

Profitez du passage de la balayeuse pour nettoyer par anticipation vos descentes de gouttières et arracher les quelques herbes qui poussent entre le trottoir et votre façade.

Les dates de passages de la balayeuse n'étant pas connues au moment de l'impression du bulletin, elles vous seront annoncées dans l'Entre Nous, sur le site Internet et le panneau lumineux.

Informations Municipales

Travaux du cimetière

La réalisation du columbarium et du jardin du souvenir annoncée dans le Lien 2015 a bien eu lieu, et de l'avis de nos administrés comme des professionnels, c'est une réussite.

La dernière tranche de relèvement des sépultures abandonnées s'effectuera au premier semestre 2016 et clôturera l'ensemble des investissements qui depuis 2011 s'élèvent aux environs de 64 000€ pour l'ensemble des travaux dans le cimetière.



Tarifs des concessions 2016

Type de concession	Surface de l'emplacement	Durée	Tarifs
Emplacement traditionnel	2,20 m x 1,40 m = 3,08 m ²	50 ans	300 €
		30 ans	250 €
		15 ans	155 €
Emplacement pour cave-urne	1 m x 1 m = 1m ²	30 ans	180 €
		15 ans	95 €
Case dans le columbarium		30 ans	430 €
		15 ans	250 €

Le projet de complexe sportif

Le 23 avril 2014, le feu détruisait le Club 2000 ; les négociations sur l'indemnisation se sont terminées le 8 janvier 2015 à la satisfaction de toutes les parties. Il a été décidé d'utiliser le montant perçu à la construction d'un bâtiment à usage plus large. La maturation du projet a été longue et nous avons tenu à ce que les associations aient voix aux prémisses du projet.

Le cabinet ACROPOLE a donc proposé une construction qui :
Assurera les services du Club 2000 : vestiaire, douches, local arbitre et salle conviviale.
Permettra la pratique d'activités sportives à destination des élèves du SIVOS.

Donnera la possibilité aux clubs sportifs de se livrer à leurs pratiques.

Disposera de 2 salles autonomes, une dédiée au squash et l'autre partagée squash/petites activités.

Dès à présent ce projet suscite l'intérêt de plusieurs associations (DLP, MOSAÏC, karaté club, MFR de Saint-Firmin, fédération de squash, de badminton...) et du SIVOS.

Nous formons le souhait que ce lieu devienne un second cœur de village, dynamique, attractif et convivial.

La livraison est annoncée pour le printemps 2017.



image non contractuelle, janvier 2016

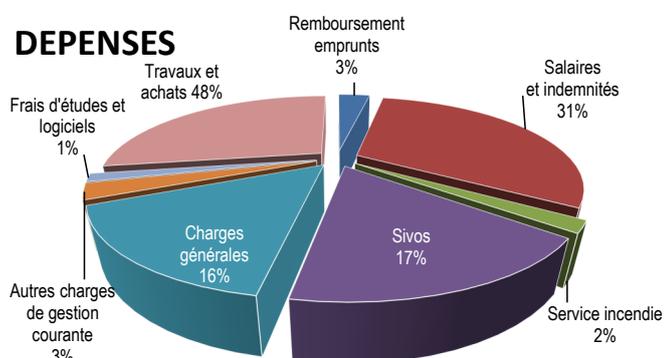
Informations Municipales

Informations financières 2015 (fonctionnement et investissement réalisés)

DEPENSES

Remboursements emprunts Place de l'Eglise (capital et intérêts)	
Salaires (personnel technique et administratif) et indemnités (maire et adjoints)	
Service incendie	
Sivos part de Pezou (dans le Syndicat scolaire)	
Charges générales dont honoraires d'expert d'assuré pour le Club 2000 :	25 789
Autres charges de gestion courante	
Frais d'études et logiciels	
Travaux et achats dont	
<i>cimetière et monument aux morts</i>	27 954
<i>éclairage public</i>	21 922
<i>traitement ruine club 2000</i>	12 440
<i>voirie espaces verts</i>	160 498
<i>entretien de bâtiments</i>	9 908
<i>panneau d'affichage, vidéoprojecteur et informatique</i>	18 059
<i>tondeuse</i>	9 204
<i>autres</i>	7 501

En €
31 131
301 465
18 560
162 678
151 146
26 718
13 851
267 486

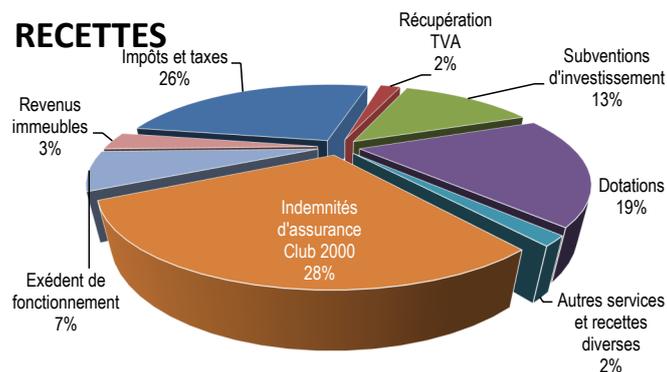


Sans les dépenses du Club 2000, les dépenses s'élèvent à 934 806 €

TOTAL DES DEPENSES

973 035

RECETTES



Sans les indemnités d'assurances du Club 2000, les recettes s'élèvent à 1 143 787 €

RECETTES

Impôts et taxes		En €	416 178
Récupération de TVA			32 796
Subventions d'investissement			209 732
Dotations dont principalement			298 979
DGF	149 665		
DSR	41 318		
Dotation nationale de péréquation	43 705		
Autres services et recettes diverses			25 226
Indemnités d'assurance du Club 2000			450 000
Excédent de fonctionnement			108 908
Revenus des immeubles dont			51 968
Logements	40 533		
Location de salle des fêtes	10 326		
Autres (presbytère et terres communales)	1 109		

TOTAL DES RECETTES

1 593 787

Charge d'emprunts en place début 2016

- Pour la Place de l'Église,**
- un emprunt de 280 000 € en 2014, à un taux fixe de 2,11% sur 10 ans.
 - Une échéance annuelle de 31 131 €.
 - Cela représente une charge annuelle de 27 € pour chacun des 1 135 habitants (capital + intérêts).

Prévisions budgétaires 2016

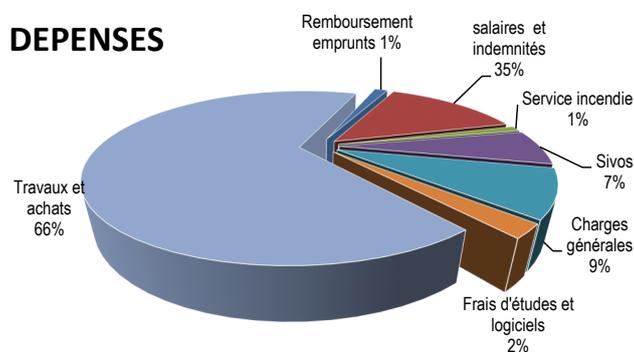
DEPENSES

Remboursement emprunt Place de l'église (capital et intérêts)	En €	31 231
Salaires (agents administratifs et techniques) et indemnités (maire et adjoints)		313 900
Service incendie		24 000
Sivos (part de Pezou dans le Syndicat scolaire)		150 000
Charges générales		191 800
Frais d'études et logiciels		52 600
Travaux et achats dont		1 500 158
Cimetière		18 000
<i>Construction et équipements du complexe sportif</i>		<i>1 212 846</i>
<i>Voirie et espaces verts</i>		<i>111 512</i>
<i>Entretien des bâtiments et maison des Associations</i>		<i>119 800</i>
<i>Matériel informatique et mobilier</i>		<i>26 500</i>
<i>Matériel roulant</i>		<i>11 500</i>

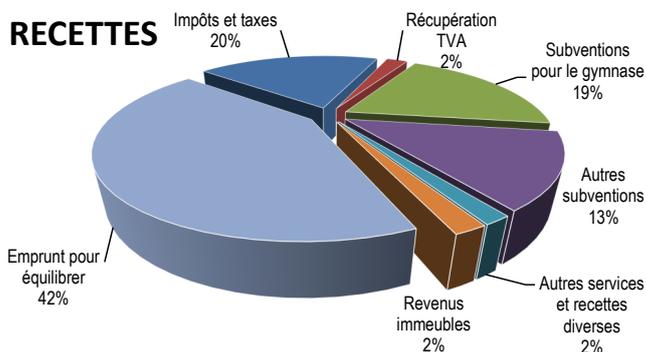
TOTAL DES DEPENSES

2 263 689

DEPENSES



RECETTES



RECETTES

Impôts et taxes	En €	448 000
Récupération de TVA		51 000
<i>Subventions pour le complexe sportif</i>		<i>434 000</i>
Autres subventions		299 200
Autres services et recettes diverses		35 500
Revenus des immeubles		42 000
Emprunt pour équilibrer		953 989
<i>(dont il faut retrancher les 410 000 € encaissés lors de l'incendie du Club 2000)</i>		

TOTAL DES RECETTES

2 263 689

Financement du complexe sportif

Sur les 434 000 € de subventions budgétées en 2016, 200 000 € sont accordés ou versés à la fin janvier 2016.

Une demande de subvention supplémentaire sera présentée au Fonds de soutien à l'Investissement créé en 2016 et géré par le Préfet de Région, qui réduira donc le montant de l'emprunt.

Informations Municipales

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organisme distinct de la mairie est administré par un conseil d'administration, présidé par le Maire. Il comprend des personnes qualifiées dans le secteur social comme des représentants d'associations, nommées par le Maire et pour moitié issues du Conseil Municipal.

SOCIAL

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social au sein de la commune. Il assure différentes missions directement orientées vers la population comme l'aide et l'accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, aux enfants et familles en difficulté, la lutte contre les exclusions...

Plan Canicule

Chaque année, un courrier est envoyé aux personnes de plus de 65 ans, selon les directives de la Préfecture. Il leur est demandé si elles souhaitent être enregistrées dans le plan « canicule » ou mettre à jour les informations les concernant. Elles seront contactées en cas de déclenchement de l'alerte de niveau orange par les autorités. En 2015, sur les 242 personnes dans la tranche d'âge concernée 34 personnes étaient inscrites sur le fichier en mairie.

Portage de repas à domicile

Notre commune est desservie par le service du CIAS de Vendôme. Un repas est servi pour les 7 jours de la semaine. Les livraisons sont effectuées du lundi au samedi, le matin ou l'après-midi en fonction des secteurs. Ce service est disponible à l'année ou plus ponctuellement selon vos besoins.

Vous pouvez le contacter au

☎ 02 54 86 47 71

Présence Verte

Ce système d'alerte et de téléassistance permet aux personnes seules de prévenir soit un proche, soit un service d'urgence en cas de problème par simple appui sur le bouton du pendentif ou du bracelet.

Chaque dossier étudié permet aux personnes qui ont besoin de ce service, de bénéficier d'une aide financière à l'installation de **40 €**. N'hésitez pas à contacter la mairie en cas de nécessité!

Subventions

Le CCAS verse des subventions à divers organismes qui en font la demande (sur présentation de leur bilan). Celles-ci sont étudiées lors de l'élaboration du budget ; Le montant global pour 2015 s'est élevé à 1 240 €.

FESTIF

Le CCAS assure aussi un rôle de cohésion sociale en organisant des manifestations pour les habitants de la commune.

Repas des aînés

Le Repas des Aînés a eu lieu cette année le 14 novembre 2015.

Nos doyens présents cette année étaient Madame Bluet (97 ans) et Monsieur Doré (90 ans).



228 ayants-droit (de plus de 68 ans et inscrits sur la liste électorale de Pezou) ainsi que leurs conjoints, ont été contactés pour partager ce moment de convivialité. 68 repas ont été offerts et 14 personnes, amis, famille et membres du CCAS, se sont joints à eux. Au cours du repas préparé par Bruno Blin, Phil de la compagnie Tiptonic a assuré l'animation.

Le montant global (repas et spectacle) s'est élevé à 3 359 € soit un coût par personne 38,17 €.

Colis

Les personnes ne pouvant assister au Repas des Aînés, se voient offrir un colis. Celui-ci est préparé et distribué par les membres du CCAS. Le montant total des 126 colis s'est élevé à 4 651,92 €. Le coût de revient par personne est de 36,92 €.

Arbre de Noël

Le CCAS et le Comité des fêtes ANOUE organisent chaque année pour les enfants de Pezou de moins de 10 ans un Arbre de Noël.

Le dimanche 6 décembre, le Père Noël est passé à Pezou. Il a fait le tour du village en calèche, accompagné des enfants.



Ensuite, les enfants ont assisté au spectacle de Fred et Muriel. Au programme : tours de magie, ballons et bulles de savons, représentation clôturée par une nuit étoilée.



Le CCAS et le comité des fêtes ANOUE ont offert, à la fin du spectacle, un goûter aux petits pezoviens pendant la séance photo avec le Père Noël. Les parents ont partagé le verre de l'amitié pour finir l'après-midi tous ensemble.

L'assistante sociale du Conseil Départemental reçoit en mairie uniquement sur rendez-vous.

Vous pouvez la joindre à la Maison Départementale de la Cohésion Sociale de Vendôme
17bis avenue Jean Moulin
41100 Vendôme
☎ 02 54 73 43 43

Informations Municipales

Le Maire et le Conseil Municipal

souhaitent la bienvenue à

Justine Dollez le 26 mars
Coralie Callu le 2 avril
Gabriel Durand le 4 avril
Kélia Bercy le 19 avril
Zoé Boissé Siegel le 1^{er} mai
Démétra Jannequin le 11 septembre
Louisa Bachorz le 14 octobre
Sacha Adamy le 25 octobre
Paolo et Elio Lesiour le 21 novembre
Lucas Laquerrière le 27 novembre



Et deux bébés dont les parents n'ont pas souhaité de parution dans la presse.

adressent tous leurs vœux de bonheur aux couples qui se sont mariés

Julien Soucieux et Angélique Huet



Julien Soucieux et Angélique Huet le 31 janvier
Mickaël Fedèle et Sandrine Letourmy le 26 juin
Cédric Gouin et Annaig Cudennec le 29 août
Romain Lucas et Marie Labadie le 26 septembre
Christophe Gravelat et Karine Gaborault le 10 octobre
Bruno Bercy et Jessica Rouillard le 28 novembre

Mickaël Fedèle et Sandrine Letourmy



Romain Lucas et Marie Labadie



Bruno Bercy et Jessica Rouillard



D'autres mariés n'ont pas souhaité de parution dans la presse.

assurent de leur sympathie les familles éprouvées par le décès de

Patrick Cellier le 25 janvier
Rollande Jouveau le 6 mars
Paul Becquereau le 24 mars
Monique Anger le 8 mai
Andrée Plessis le 23 mai

Georges Callu le 5 juin
Jeannine Mascarène de Rayssac le 1^{er} juillet
Frédéric Mascarène de Rayssac le 5 octobre
Stéphanie Ruelle le 29 octobre
René Lemaire le 28 novembre

Informations Municipales

Documents

Pièces à fournir pour une demande ou un renouvellement de carte d'identité

- Ancienne carte d'identité
- Copie intégrale de l'acte de naissance **dans les cas suivants (à demander à la mairie du lieu de naissance)**
 - 1ère demande de carte d'identité
 - changement d'État Civil
 - carte d'identité cartonnée ou plastifiée et périmée depuis + de 2 ans
 - carte d'identité perdue ou volée et périmée depuis + de 2 ans
- 2 photographies récentes, de couleur, identiques, non scannées au fond neutre et uni, sans lunettes, sans aucun élément extérieur à la chevelure (barrettes, élastiques, bandeau, serre tête, lunettes sur la tête...) et sans sourire

NE PAS DECOUPER LES PHOTOS

- justificatif de domicile (facture d'électricité, de téléphone (même portable), avis imposition ...)

*Si vous n'avez pas de facture à votre nom joindre **obligatoirement** la copie de la pièce d'identité de l'identifiant de la facture ainsi qu'une attestation de domicile.*

- autorisation parentale pour les mineurs (*sur imprimé CERFA en mairie*)
- pièce d'identité du parent qui dépose la demande pour les mineurs
- taille
- présence de l'intéressé(e) indispensable pour signatures et empreintes (*pas d'empreintes pour un renouvellement et les enfants de moins de 13 ans*)
- coût : gratuit pour 1^{ère} demande, modification ou renouvellement avec remise de l'ancienne carte
- coût : timbre fiscal 25 € pour renouvellement suite à perte ou vol
- déclaration de perte ou de vol

Attention : une carte d'identité émise depuis le 1^{er} janvier 2004 est valable 15 ans pour les personnes majeures au moment de la demande. Pour les personnes mineures au moment de la demande, leur carte reste sur une validité de 10 ans.

En cas de voyage vers certaines destinations il est toutefois obligatoire de la refaire. Il faudra le préciser pour justifier une demande anticipée de renouvellement.

Copies et extraits d'actes d'État Civil

Les demandes doivent être adressées à la mairie où se trouve l'acte original par courrier avec une photocopie de la pièce d'identité du demandeur.

Merci de **joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.**

Pièces à fournir pour une demande ou un renouvellement de passeport biométrique

- Ancien passeport
- Carte d'identité plastifiée en cours de validité
- Justificatif de domicile (facture EDF, France Télécom, ou quittance de loyer...)
- 2 photos identiques, récentes, de face
- Justificatif de nationalité (dans certains cas)
- Copie intégrale de l'acte de naissance **dans les cas suivants (à demander à la mairie du lieu de naissance)**
 - 1ère demande de passeport biométrique
 - changement d'État Civil
 - passeport non biométrique périmé depuis plus de 2 ans
 - passeport non biométrique perdu ou volé et périmé depuis plus de 2 ans

PERSONNE MAJEURE

- Timbre fiscal à 86 €

PERSONNE MINEURE

- Timbre fiscal à 42 € pour les mineurs de 14 à 17 ans
- Timbre fiscal à 17 € pour les mineurs de 0 à 14 ans

La présence de l'intéressé(e) est indispensable pour les empreintes et signatures.

Pour faire une demande à Vendôme, il faut prendre rendez-vous à la

MAIRIE ANNEXE DES ROTTES

42 Ter Avenue Jean Moulin

☎ 02 54 89 43 99

Lundi au jeudi (**Sauf mardi matin**)

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Vendredi

De 8h30 à 17h30

Bibliothèque Marie Genty

Depuis le 1er septembre 2015, le Point Lecture est devenu une bibliothèque municipale et compte à ce jour 95 inscrits (47 enfants et 48 adultes)

Animations réalisées en 2015

25 février : soirée pyjama à 20h débutant par une adoption de doudous. La Direction de la lecture publique (DLP) nous avait prêté un tapis de lecture intitulé « La Nuit ». Installés confortablement sur des coussins moelleux, 8 enfants (accompagnés par 6 adultes) ont écouté des contes du soir. Une bonne entrée en matière pour s'endormir.



8 avril : lecture de contes autour du thème de Pâques, animation en partenariat avec l'association le RDV des Doudous qui organisait, à cette occasion, une grande chasse aux œufs dans le parc Marie Genty.

Un point sur l'actualité de juin

Le vendredi 12 juin de 18 à 20h, nous avons reçu Marie-Ange Rousselet-Gousseau (auteure locale, elle habite Lignéres) pour son livre "Comment le dire" aux éditions Edilivre. Cet ouvrage est entièrement consacré à la personne dépendante et à la relation d'aide. Infirmière Diplômée d'État en 1979, Marie-Ange a tout d'abord travaillé en libéral sur notre commune avant de compléter sa formation par un diplôme universitaire "Le grand âge et ses maladies" en 1995, et de s'orienter vers les maisons de retraites dites aujourd'hui EHPAD. Elle consacre son temps à la prévention et à l'éducation du patient, de son entourage mais aussi des équipes soignantes.

Dans nos petits villages aux populations vieillissantes, cette rencontre nous semblait être un trait d'union. Nous avons échangé sur nos expériences respectives, Marie-Ange décodait et traduisait des comportements que nous n'imaginions même pas. Cette rencontre n'a certes pas attiré la foule mais les personnes présentes ont apprécié ce moment d'échange convivial et enrichissant.

Le samedi 13 juin de 10h à 18h, la Bibliothèque Marie Genty proposait ses premières portes ouvertes. Dans ce cadre, la DLP prêtait pour tout le mois de juin une exposition sur le thème "Campagne et paysages" : comment et pourquoi, en quelques décennies, notre environnement a été bouleversé et métamorphosé, notre champ visuel est-il passé d'une campagne verdoyante avec ses maisons isolées à une urbanisation en constante progression.

C'est dans ce cadre que nous avons invité à participer des acteurs locaux : agriculteur Monsieur Gauthier, apiculteur Monsieur Lecoeuvre et horticulteur Monsieur Grossin.



Une buvette avec dégustation de mets réalisés à base de produits locaux, était tenue en partenariat avec l'association "Le Rendez-vous des Doudous" (groupement d'assistantes maternelles du Perche et Haut Vendômois).

Une lecture pour adultes faite à la fraîcheur du tilleul (extrait du livre de Marie-Ange Rousselet-Gousseau) et 5 rencontres sur un tapis de lecture "Le Jardin" pour les enfants ont ponctué la journée. Le soleil et l'ambiance étant de la partie, un participant s'est laissé aller à nous dire un poème sur la vie et le temps qui passe ...

Merci à tous les participants et tous les acteurs de ce week-end riche de culture et de rencontres.

« A rééditer » fut le meilleur compliment que nous puissions recevoir... Aussi nous vous disons à bientôt !

Des ateliers informatiques vous sont proposés individuellement ou par petit groupe, selon le niveau demandé. Des outils pédagogiques offerts par le Conseil Départemental sont à votre disposition.

Le cercle de lecteurs, qui se tient tous les premiers lundis du mois à 20h, nous permet de partager nos lectures et de passer un moment convivial. Venez nous rencontrer et nous donner votre avis. Si des personnes sont intéressées mais que le créneau horaire ne convient pas, n'hésitez pas à nous en proposer un autre.

Service de portage de livres à domicile

Toute personne dans l'incapacité de se déplacer peut en bénéficier. Sur simple demande auprès des bénévoles ou de la mairie, nous vous contactons par téléphone pour connaître vos souhaits de lecture et convenir d'un rendez-vous afin de vous livrer.

Nous travaillons en partenariat avec la médiathèque de Fréteval afin de vous proposer un choix plus large et régulièrement renouvelé d'ouvrages (voir page 32).

Venez nombreux découvrir nos collections et bénéficier des services proposés !!!

Ouvert au public les

Lundis de 19h à 20h
Mercredis et samedis de 10h à 12h
Vendredis de 16h à 17h

35 rue de Paris 41100 PEZOU

☎ 02 54 23 69 03

✉ bibliothequedepezou@gmail.com

🌐 www.bibliothequedepezou.fr

Associations



ANOUE Comité des Fêtes de Pezou

Une année chargée de nouveautés pour le comité des fêtes « ANOUE » de Pezou.

Membres du bureau :

Présidente	Florence Lécivain
Vice présidente	Catherine Pichard
Secrétaire	Lydie Pasquier
Vice secrétaire	David Renier
Trésorier	Gwénael Liégeois
Trésorier Adjoint	Lucie Audoine

Administrateurs : Jean-Marie Becquereau, Isabelle Bodichon, Sylvie Bransolle, Valérie Chiron, Annie Cottereau, Hervé Cottereau, Julien Cottereau, Victor Dos Santos, Gérard Fayet, Alain Jamet, Amélie Lemoine, Jean-Pierre Pauchet, Caroline Renier et Thierry Tissier.

Manifestations réalisées :

22 Mars 2015, premier Trail des Grenouilles

236 participants sur 2 parcours adultes et 2 parcours enfants, par une belle journée ensoleillée, mais fraîche.



Cette première manifestation a connu un franc succès de tous les points de vue. Sans l'aide de bénévoles, cette manifestation ne serait pas réalisable ; un énorme merci à tous.

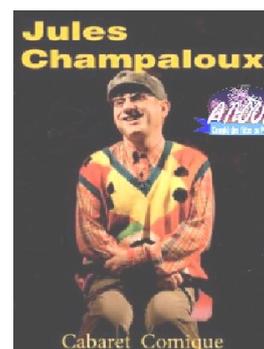


4 Juillet 2015, Fête champêtre réussie

Ambiance au rendez vous, toujours autant de participants et un orchestre différent, mais apprécié de tous, qui a joué jusqu'au bout de la nuit. Merci à la commune de nous offrir un feu d'artifice toujours haut en couleurs.

16 Août 2015, Vide-Greniers

Par une belle journée, 120 exposants ont attiré une foule impressionnante. Les exposants et visiteurs ont passé un moment très agréable en notre compagnie. Un grand merci à nos bénévoles qui répondent toujours présents.



10 Octobre 2015

Pour la 2^{ème} fois nous avons accueilli un humoriste, nommé «Jules Champaloux», qui a su ravir le public.

6 Décembre 2015, participation à l'arbre de Noël des enfants de Pezou, avec promenade en calèche avant le spectacle, terminant cette journée par le verre de l'amitié offert par la commune.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles du comité des fêtes, présents à chacune des manifestations, et nous vous invitons à rejoindre notre équipe dynamique et conviviale.

Prochaines manifestations

6 mars 2016

2^{ème} Trail des Grenouilles Clos des Îlots Pezou

23 et 24 Avril 2016

3^{ème} forum des collectionneurs salle Paul Martinet Pezou

24 Avril 2016

Marché artisanal place de l'Église Pezou

2 Juillet 2016

Soirée champêtre avec la participation de la commune de Pezou , Clos des Îlots Pezou
Attention 10^{ème} anniversaire du comité des fêtes, manifestation exceptionnelle en perspective

14 Août 2016

Vide-greniers au Clos des Îlots Pezou

4 Décembre 2016

Noël des enfants de la commune de Pezou

La Présidente, Florence Lécivain

Détente Loisirs Pezou (DLP)



Pendant la saison 2014-2015, nous avons accueilli 33 licenciés (18 de Pezou et 15 venant de 7 communes environnantes).

L'assemblée générale s'est tenue le 23 juin et a rendu compte des activités suivantes :

- 32 séances de gymnastique assurées par Chantal Bardeau, les mardis soirs du temps scolaire, à la salle polyvalente. Elle a été remplacée sur 2 séances par Isabelle, une de nos adhérentes, que nous remercions vivement.

Ces séances se déroulent dans une très bonne ambiance entre licenciés (hommes et femmes) de tout âge. Renforcement musculaire, travail de coordination et stretching sont au programme de chaque séance.

- Juste avant Noël, nous avons organisé une tombola, dont les lots (repas pour deux personnes, dinde, panier gourmand, coffret de vin, macarons ou chocolats...) ont ravi les heureux gagnants.

- Le 4 avril 2015, lors du traditionnel dîner dansant, 171 repas ont été servis. Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies dans la préparation et l'organisation de cette soirée. Nous avons fait de nouveau confiance à Bruno Blin pour le repas et à Dominique Philippeau et son orchestre pour la musique. Malgré une baisse de fréquentation, ce repas dansant a été une réussite, selon les organisateurs et les convives !

La reprise des cours, toujours animés par Chantal, s'est effectuée le 8 septembre 2015. N'hésitez pas à nous rejoindre les mardis soirs à la salle polyvalente de Pezou de 20h à 21h. (Le prix de la licence annuelle est fixé à 80 €, 2 séances de découverte gratuites.)

Nous vous invitons également au dîner dansant qui aura lieu le samedi 27 février 2016 à la salle Paul Martinet de Pezou. Traiteur et orchestre restent les mêmes. Venez nombreux !

Pour l'association, la présidente, Alexandra Fauvy.

Pour tous renseignements et demandes :

☎ 02 54 23 65 31

✉ alex.leguy@orange.fr



Ensemble et Solidaires section Pezou



Premier mardi de février 2015, 30 personnes étaient au rendez-vous, jeux de 14h à 18h avec, à 16h, un goûter.



16 avril : sortie en car avec la section de Vendôme, pour Meaucé. Matin, visite du site, à midi, cochon grillé, puis danse musette.

11 mai, réunion départementale à Naveil. A ce jour, un chèque de 500 € a été remis à la nouvelle section de Pezou.

5 septembre, sortie en car, Les Nuits de Sologne.

5 décembre : soirée théâtrale par la Compagnie du Double Jeu de Montoire.

Ouvert à tous, les mardis après-midi, de 14h à 18h à la Salle Paul Martinet.

Prix du timbre, 15 € pour l'année 2016.



Contact : Nelly Mailler

Associations



Le Rendez-vous des Doudous

L'association «le Rendez-vous des Doudous» est un regroupement d'assistantes maternelles agréées de la commune de Pezou et de communes avoisinantes.

Projets et buts de l'association

Des rencontres hebdomadaires des assistantes maternelles dans un espace municipal dédié à la petite enfance, pour des temps collectifs avec les enfants mineurs qu'elles accueillent, autour d'activités : éducatives, ludiques, artistiques, musicales, libres, favorisant la stimulation, l'éveil, l'épanouissement et la socialisation. Nos rendez-vous ont repris le 4 septembre 2015.



Avoir des relations extérieures régulières pour lier connaissance, échanger et partager des expériences professionnelles vécues, entraider et informer dans le domaine juridique.

Faire connaître l'association auprès des parents, leur faciliter la recherche d'une assistante maternelle, les informer sur leurs droits et devoirs pour l'embauche d'une assistante maternelle.

Nos prochaines dates de manifestations

Carnaval, Chasse aux œufs le 30 mars 2016

Braderie spéciale petite enfance le 6 novembre 2016



L'organisation de fêtes et animations pour les enfants comme :

- Arbre de Noël, père Noël,
- Goûter,
- Repas,
- Anniversaires,
- Carnavals,
- Interventions de professionnels du tout jeune public.

Diversifier le travail des assistantes maternelles auprès des enfants.

Présidente	Annie Cottreau
Vice présidente	Malorie Alloitteau
Secrétaire	Corinne Dos Santos
Vice secrétaire	Katia Couty
Trésorière	Natacha Serpin
Vice Trésorière	Karine Gabirault

Secteur Inter Paroissial

Un nouveau curé pour nos secteurs



C'est au mois de juin que nous avons appris le changement de prêtre pour nos secteurs. En effet, après quatre années

passées à servir nos secteurs paroissiaux, le Père Cordier est envoyé dans les secteurs de Oucques, Morée, Josnes-Marchenoir, Ouzouer-le-Marché et Selommes ; nous lui souhaitons bonne route pour cette nouvelle mission.

C'est le Père Cabarat qui le remplace et son installation a eu lieu à l'occasion du pèlerinage annuel à ND de Villethiou, Le dimanche 6 septembre.

Les paroisses de Vendôme et de Saint-Amand, environ 500 personnes, étaient réunies pour son installation lors de la messe présidée par Monseigneur Batut, notre évêque.

En effet, après avoir exercé durant 28 ans ses fonctions essentiellement à Blois, il a été nommé par Monseigneur Batut, curé des secteurs de Vendôme Notre Dame des Rottes, Pezou, La Ville aux Clercs, et Vendôme Madeleine – Trinité et doyen du Vendômois.

Il aura pour l'aider dans sa tâche deux vicaires : le Père Dominique Dupont et le Père Paul Boule.

Jocelyne Vaudour

Pour contacter la paroisse :

☎ 02 54 73 38 00

ou courriel :

✉ vendome.nd@catholique-blois.net

Les Roues de l'Amitié



Mais oui, notre moto-club «Les Roues de l'Amitié» est toujours là et nous venons vous donner de nos nouvelles. Nous sommes heureux de voir que les adhérents qui habitent Pezou et ses alentours sont de plus en plus nombreux.

Depuis 2 ans, nous avons organisé à l'Ascension 2014 une sortie de 4 jours à Condat dans le Cantal, et à la Pentecôte 2015 une sortie de 3 jours dans le Marais Poitevin avec sensiblement 40 personnes.

Pour chaque ballade, le gîte et le couvert sont fournis par l'association. Bonne humeur toujours au rendez-vous.

Comme chaque année, nous avons organisé l'intendance pour le «Grand Prix de France Moto» au Mans et le «Superbike» à Magny-Cours.

Des ballades d'une journée dans la région sont organisées dès que le temps s'y prête, ainsi que notre soirée annuelle au mois de novembre, avec cette année comme thème « Soirée Pyjama ».

Sans le local fourni par la commune de Pezou, rien de tout cela ne serait possible, car tout ceci demande beaucoup de matériel. Donc merci à elle.

Le président, Francis Linget



Le CTTV



Une année 2015, riche en émotions, pour le club ainsi que pour les pilotes.

Pour l'année 2015, nous comptons 42 licenciés soit une progression de 8 nouveaux pilotes par rapport à l'année précédente.

Comme chaque année, nous avons organisé deux stages jeunes et adultes sur le terrain de Chêne Carré, encadrés par un éducateur de la Ligue du Centre. Également, cette année, nous avons décidé de programmer des entraînements le dimanche matin. Compte tenu du manque de pilotes, nous ne savons pas si nous allons renouveler en 2016 cette session.

Certains de nos jeunes pilotes se sont initiés à l'Enduro Kid (Ligue du Limousin). Ils sont très satisfaits de cette initiation et souhaitent renouveler l'expérience en 2016 mais continueront de participer au Championnat de ligue cross « 85 cm³ » et « 85 cm³-Espoirs » pour la saison 2016.

Nos enduristes (adultes), eux, ont participé pour la plupart aux courses de la Ligue de Normandie. De très belles performances de leur part. Deux jeunes ont rejoint les

adultes et nous sommes très fiers de leur performance et endurance pour une première saison.



Résultats de la saison 2015

Josselyn Poitou :

Vice champion de la ligue 85 cm³

Maxime Pauchet :

5^{ème} au championnat de ligue 85 cm³

Maxens Lery-Ménard :

7^{ème} au championnat de ligue 85 cm³

Antonin Samson :

9^{ème} au championnat de ligue 85 cm³

Antoine Trouillebout :

6^{ème} du Trophée Ligue Quads

Un petit mot concernant la Course sur Prairie, dont nous étions le Club Organisateur, qui s'est déroulée le 6 Septembre 2015 sur la commune de Coulommiers-La-Tour. Pour une première organisation de course sur prairie officielle,

celle-ci fût une réelle réussite. Beaucoup de pilotes sans connaître réellement le CTTV n'ont pas hésité à s'engager. De par cette manifestation, un grand nombre de spectateurs a pu assister et apprécier de très belles manches de moto de cross et enduro ainsi que de quads, tout en se restaurant.



Nous tenions à remercier le propriétaire du champ pour le prêt d'une de ses parcelles, Monsieur Le Maire de la commune de Coulommiers la Tour ; sans leur aide cette course n'aurait été possible. Également, MERCI, à, tous les pilotes, les officiels de la Ligue du Centre, tous les bénévoles, la Mairie de Pezou pour son implication autour de la communication de cette manifestation, tous les sponsors, l'équipe médicale ainsi que les autorités compétentes qui ont permis cette belle réussite.

Nous espérons renouveler l'expérience en 2016.

Le Bureau du
Club Tout Terrain du Vendômois



UNC UNCAFN. de PEZOU LISLE RAHART ST FIRMIN DES PRES

15 janvier 2015 : assemblée générale
Le Président ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous, demande d'observer une minute de silence en mémoire des camarades décédés en 2014 principalement Georges Jérôme doyen de notre section et ancien de 39-45.

Encaissement des cotisations, remise des plaquettes pour le congrès départemental qui se tiendra à Romorantin le 17 mai. Cette année il n'y a plus à payer la cotisation décès. Un chèque sera versé à chaque veuve jusqu'à épuisement des fonds. Décision prise à l'unanimité. Le président évoque le problème des porte-drapeaux. L'état de santé de Guy ne lui permet plus d'assurer cette fonction. Christian continue seulement pour les obsèques avec Gérard. Les cérémonies officielles qui demandent une plus longue présence il sera fait appel à Daniel Walkac qui accepte selon sa disponibilité.

Renouvellement du tiers sortant : cette année sont concernés Paul Becquereau et Roland Gauthier l'un et l'autre sont d'accord pour continuer ils sont reconduits dans leurs fonctions. A la demande du président souhaitant un autre candidat membre du bureau, aucune réponse.

Arrivée de Marcel Henry président délégué secrétaire général du Comité Directeur Départemental. Il nous a donné des renseignements sur la mutuelle décès et l'avantage des veuves d'adhérer à L'ONAC pour bénéficier de certains droits offerts.

Arrivée à 11h de Monsieur Neff, maire de Lisle, Madame Bomarel, maire de Saint-Firmin, Monsieur Roussineau, adjoint au maire de Pezou. La discussion s'est engagée avec Marcel Henry sur la pose de plaques de rues, squares ou allées des Anciens Combattants d'Afrique du Nord 1952-1962 offertes aux communes par le Comité Directeur AFN.

Cette discussion termina notre réunion.

Après le verre de l'amitié pris avec nos invités et les conjoints venus nous rejoindre, nous avons partagé le repas traditionnel qui cette année se composait d'une choucroute préparée par Claude notre cuisinier.

22 février : théâtre à Pezou avec la troupe de Naveil. Environ 130 personnes ont apprécié le spectacle.

Mars nos peines

24 mars : décès de Paul Becquereau notre président. Ses obsèques, le 27 mars en l'église de Pezou, ont attiré une nombreuse foule et porte drapeaux. Nous rendons hommage à ta disponibilité et nous te quittons avec beaucoup d'émotion.

8 mai : cérémonies commémoratives dans chacune de nos 4 communes. Cette année nous nous regroupons à Lisle. Remise d'un insigne de porte-drapeau à notre camarade Daniel Walkac pour 3 ans de service. Cérémonie au Monument aux Morts rehaussée avec la sono de Daniel Prévost.

4 juillet : cérémonie à Pezou



Inauguration du square des Combattants d'Afrique du Nord. Début des cérémonies 10h30 au Monument aux Morts qui a été entièrement rénové puis direction le square qui se situe à l'entrée du jardin de l'ancien presbytère. Ont participé à cette inauguration plusieurs personnalités Bernard Pillefer Conseiller Départemental, trois membres du Comité Directeur Départemental : Claude Rouiller président,

Marcel Henry président délégué responsable du financement de la plaque «Square des Combattants d'Afrique du Nord», Jean Coulombe président secteur nord, Lucien Rey président départemental du Souvenir Français, Colonel Verrier membre du Souvenir Français, Gabriel Cholet qui en est secrétaire. Le maire de Pezou et le conseil municipal, les maires des communes alentours, les pompiers de Pezou, avec la participation de la musique de Droué. Enlèvement du voile sur la plaque par le maire de Pezou et Claude Rouiller. Dépôt d'une gerbe par Marcel Henry discours du maire et du secrétaire de la section. Pour terminer cette cérémonie Raymond Lacroute et Jacky Caldray se voyaient remettre la médaille de bronze du mérite UNC par Claude Rouiller et Marcel Henry respectivement président et président délégué de l'UNC du Loir-et-Cher.

Un vin d'honneur offert par la municipalité clôturait cette double et belle cérémonie.

19 août : depuis l'an dernier, notre méchoui a été remplacé par un repas grillades ; il a eu lieu au local habituel avec seulement les membres de la section. Claude Minier, Daniel Prévost et Gérard Augis à la préparation et à la cuisson. Bonne ambiance et menu copieux. Après le repas plusieurs jeux de cartes jusqu'à 18h. Enlever les tables et remmener les chaises à Saint-Vrain avec le camion de Raymond. Journée bien agréable mais la fatigue se fait sentir.

29 août : réunion extraordinaire salle polyvalente à Pezou à 10h. Une minute de silence est demandée en mémoire de Paul notre président décédé. Inscriptions de nouveaux candidats pour compléter le bureau. Deux membres ont accepté de siéger au sein du bureau : Jacky Caldray et Daniel Walkac. Notre prochaine réunion aura lieu samedi 5 septembre chez Christian pour élire un nouveau président. Quelques questions diverses suivi du verre de l'amitié pour terminer.

5 septembre : réunion chez Christian Gauthier pour l'élection d'un nouveau président. Gérard Augis, 1^{er} vice-président demande si un candidat est volontaire pour accepter cette fonction. Aucun ne se manifeste. Il propose Roland Gauthier actuel secrétaire. A l'unanimité les membres du bureau sont favorables à cette proposition. Roland accepte et remercie ses camarades de cette confiance. Il est donc président et garde la fonction de secrétaire.

3 octobre : nouvelle réunion suite au courrier reçu de la Sous-Préfecture nous informant que si le président est également secrétaire il faut modifier nos statuts qui datent de 1971. Nous avons donc fixé une prochaine réunion le samedi 12 décembre pour remettre nos statuts à jour.

7 novembre : cérémonie à Lisle pour l'inauguration de la plaque «Allée des Anciens Combattants d'Afrique du Nord 1952 1962» fixée devant l'église, allée du cimetière. Une trentaine de drapeaux et un public nombreux rehaussés par la musique les troubadours de Vendôme ; la plaque a été dévoilée par Monsieur le Maire de Lisle, Claude Rouiller et Marcel Henry. Dépôt de gerbe par Madame Maillet adjointe et Roland Gauthier AFN.

Remise d'une médaille UNC bronze à Lucette Barthe et Christian Gauthier.

Fin de la cérémonie et retour en défilé à la mairie où un vin d'honneur était offert par la commune.

11 novembre : cérémonies habituelles dans chacune de nos quatre communes. A Lisle, rendez-vous au Monument aux Morts dépôt de gerbes commune et AFN, appel des morts et minute de silence. Retour à la mairie, vin d'honneur fin de la cérémonie. Notre repas annuel était également à Lisle, salle communale avec notre traiteur habituel Monsieur Joubert de Saint-Calais en présence de Monsieur Neff, maire de Lisle et Monsieur Janssen adjoint de Pezou. Bon repas et bonne ambiance des 34 convives.

Le Président de la section
Roland Gauthier

Le Souvenir Français



Éléments de lecture de nos Monuments aux Morts

Le Monument aux Morts découle de la Loi du 25 Octobre 1919, par laquelle La République décrète que le rappel des Morts pour La France sera matérialisé par un monument placé au cœur de l'espace public.

Dans les années 1920-1925, 30 000 communes de France ont déjà édifié un Monument.

La statuaire a donné lieu à de véritables sculptures, représentant le poilu dans diverses attitudes, ou des compositions plus complexes, le socle étant aussi couramment une pyramide ou un obélisque, un choix sans rapport évident avec la dimension des communes.

La liste complète des Morts pour la France de la commune est une obligation ; simples soldats comme gradés ou officiers y figurent et bien entendu, les disparus.

S'y ajoute une libre symbolique sur le Monument ou à son sommet.

Ainsi :

- Le coq «gaulois», l'oiseau chrétien des clochers, représente la Patrie, La République Française. Son chant réveille la mort, annonce la venue du jour.

- La couronne de feuilles ou la branche de chêne est le symbole des vertus civiques.
- La couronne de laurier est symbole ancien de la victoire ou de la force ; les palmes y associent l'immortalité.
- Le rameau d'olivier est le symbole de paix et de gloire.
- La croix de guerre : œuvre laïque conçue pour une République séparée de l'Église depuis 1905. 37% des monuments portent cette croix qui concilie toutes les familles d'esprit et pour tous, elle est une décoration, un honneur rendu aux combattants.
- Le drapeau est l'emblème militaire et guerrier.
- Le casque du poilu est le symbole de l'invincibilité et de l'invulnérabilité.
- L'urne funéraire représente les cendres des disparus Morts pour La France.

Justement n'oublions pas ces plus infortunés de nos Morts pour la France et leurs familles.

Th. Sifantus
Président du Comité Cantonal

Centre d'Intervention de Pezou

Bilan 2015

A ce jour, 130 interventions ont été réalisées depuis la Sainte Barbe 2014. La répartition est la suivante :

INCENDIES	SECOURS ROUTIERS	SECOURS A PERSONNES	AUTRES
47	10	57	16

BUSLOUP	LIGNIERES	LISLE	PEZOU	RENAVY	autres secteurs
6	13	4	59	5	43

Je remercie, l'ensemble des pompiers de Pezou pour leur dévouement tant au niveau de la logistique que de l'administratif nécessaires au bon fonctionnement du centre. Je tiens à remercier bien évidemment les conjoints pour leur compréhension.

Quelques exemples de manœuvres cette année

Les différentes manœuvres que nous faisons dans l'année sont autant d'exercices de mise en situation qui nous permettent d'améliorer nos interventions. Ainsi nous avons fait les manœuvres suivantes :

Des manœuvres avec l'emploi du lot de sauvetage au silo de Pezou avec le Centre de Secours (CS) Morée.

Des manœuvres au Centre de Secours Principal Vendôme : reconnaissance longue distance sous appareil respiratoire et des manœuvres de secours routiers.



Des manœuvres PAO (Parcours Adapté Opérationnel : nouveaux parcours sportifs avec gestes techniques à réaliser à différentes étapes, de jour comme de nuit et par tous les temps).

Les événements de l'année

Mai : l'école maternelle «la Loirelle» est venue visiter le centre. Les parents ont été satisfaits de cette initiative.

Septembre : les anciens pompiers de l'arrondissement de Vendôme, sous l'autorité du Colonel Fleury, sont venus à leur banquet annuel à la salle polyvalente de Pezou.

Une information a été faite auprès de la population sur le défibrillateur automatique et sur les risques domestiques (feu de friteuse...) et un rappel de la loi sur les détecteurs de fumées.

Le Colonel Hermelin a profité de cette occasion pour parler du développement du volontariat des Sapeurs Pompiers Volontaires (SPV) qui représentent 80% des effectifs des pompiers.



Feux de l'été

Durant l'été 2015 nous sommes intervenus sur plus de feux qu'à l'ordinaire (le triple par rapport aux années précédentes), ce qui nous place largement au dessus de la moyenne départementale.

Ces feux, de récoltes principalement, se sont souvent étendus sur des superficies importantes (plus de 100 ha pour certains) du fait de la sécheresse, du vent, etc, au point de devoir arrêter tout trafic sur des voies de circulations majeures.



L'effectif du centre :

A compter du 1^{er} janvier 2016, l'effectif du centre sera de 19 Sapeurs Pompiers Volontaires. Cette année, nous accueillons un SPV : Thomas Dubois – étudiant. Il a passé les tests de sélections au centre de formation des SPV de Vineuil.

Diplômes

Le sapeur Jonathan Allegra a obtenu le diplôme de M4 qui correspond aux unités de valeurs d'Équipier Incendie.

Le caporal-chef Michaël Fedele a obtenu le SR (stage de secours routiers) et le COD 0 (conduite en sécurité).

Le caporal-chef Romain Langlais a également obtenu le COD 0 et le COD 2 (conducteur poids lourd tout terrain).

Enfin, le caporal Logane Jore, ainsi que Romain et Michaël ont obtenu tous les trois le diplôme de « chefs d'agrès 1 équipe » et passeront sous-officiers au grade de sergent en 2016.

Avancements de grade

Les caporaux Stéphane George et Michaël Fedele ont été nommés au grade de caporal-chef.

Félicitations et remerciements

Nous tenons à remercier et à encourager les valeureux SPV qui participent au cross départemental. Ainsi que ceux de Pezou qui montent et gèrent les blessés au PMA (Poste Médical Avancé) lors des cross.

A ce titre je félicite les coureurs pour les podiums, plus particulièrement Jérôme Amou et Stéphane George qui sont arrivés 1^{er} et 2^{ème}. Je félicite bien évidemment tous les autres coureurs.

Je souhaite féliciter Fred Lepissier pour sa participation au parcours sportif national.

Je tiens, pour terminer, à remercier les différents partenaires avec qui nous collaborons au cours de nos interventions : gendarmes et élus principalement.

Lieutenant Olivier Delaunay

☎ 06 60 06 40 72

☎ 02 54 23 46 70

Intoxication au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz invisible, inodore, et non irritant qui résulte d'une combustion incomplète du bois, de butane, de charbon, d'essence, de fuel, de gaz naturel, de pétrole ou de propane. L'utilisation d'appareils à combustion mal entretenus ou utilisés dans de mauvaises conditions présente un risque d'intoxication.

Pour éviter ces accidents, Respectez les recommandations suivantes :

- Avant l'hiver, faites impérativement entretenir vos appareils de chauffage et de production d'eau chaude à combustion par un professionnel qualifié ; la réglementation l'oblige
- Faites ramoner les conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié ; la réglementation l'oblige
- Ne vous chauffez jamais avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, fours, brasero, barbecues, cuisinières, etc.)
- N'utilisez sous aucun prétexte un groupe électrogène dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments
- N'utilisez jamais de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion
- Aérez quotidiennement votre habitation et n'obstruez jamais les grilles de ventilation, même par temps froid.

DEVENEZ SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE, Pourquoi pas vous ?

En France, 204 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier, de leurs études... Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Voici les principales conditions d'engagement :

- Être âgé au moins de 16 ans. Une autorisation parentale est nécessaire pour les jeunes de moins de 18 ans.
- Jouir de ses droits civiques.
- Remplir les conditions d'aptitude médicale, puis physique en participant aux journées de recrutement (organisées en avril et octobre).

Les différentes formations sont ensuite organisées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), principalement au centre de formation de Vineuil.

Les Sapeurs-Pompiers Volontaires sont engagés pour une période de cinq ans, tacitement reconduite.

Prendre contact avec le centre de secours le plus proche. A Pezou, 3 rue du Gratteloup.

Lieutenant Olivier Delaunay

☎ 06 60 06 40 72 ☎ 02 54 23 46 70



Les seniors face à la délinquance

Les seniors sont plus fragiles et donc plus exposés à la délinquance. Portez une attention particulière aux personnes âgées et aux personnes vulnérables (voisins, famille...). Ces dernières sont souvent la cible des délinquants qui profitent de leur faiblesse ou de leur gentillesse pour les escroquer ou les abuser. Les personnes âgées doivent penser à verrouiller leur maison même lorsqu'elles sont à l'intérieur, établir et garder à proximité une liste des numéros d'urgence, avoir recours à une société de téléassistance et faire installer un œilleton et un entrebâilleur sur la porte.

Les escroqueries sont un phénomène en recrudescence. Un agent d'un service public (faux employés du gaz, de l'électricité, des eaux, faux sourds et muets...) se présente au domicile d'un particulier sous prétexte de vérifier, une ligne téléphonique, le réseau d'eau potable, un compteur électrique.

Il quitte votre domicile avant de revenir, encadré par deux types qui se présentent comme policiers ou gendarmes brassard "police" au bras, les deux aussi faux que le technicien ou releveur de compteur qu'ils disent avoir interpellé.

Le propriétaire est en confiance. L'un des faux policiers fait le tour du logement avec la victime afin de vérifier que rien ne lui manque pendant que ses deux complices s'occupent de dérober ce qui a été repéré dès la première visite.

Le mode opératoire peut varier, mais on en revient souvent à celui là. Il s'agit des vols par fausse qualité, perpétrés, le plus souvent, auprès de personnes âgées ou vulnérables.

Une seule chose à faire en cas de doute : ne pas faire entrer chez soi ces individus et appeler immédiatement le 17. Une patrouille **de vrais gendarmes avec un véhicule sérigraphié** (bleu gendarmerie) viendra vérifier ce qu'il en est de leur identité. Sachez que **seuls des gendarmes en uniforme interviennent dans vos communes**.

Nous comptons sur votre vigilance pour nous signaler tout comportement suspect (véhicule inconnu en stationnement dans votre rue, rôdeurs, démarcheurs).

Pour cela il vous suffit de contacter notre unité au **02 54 23 16 30** ou en appelant le **17** ou le **112** ou par mail :

cob.pezou@gendarmerie.interieur.gouv.fr

pour nous communiquer en toute confidentialité les éléments d'identification tels que l'immatriculation, la marque, le type de véhicule, la couleur, le langage, la stature des suspects, les vêtements...

Si vous êtes victime ou témoin d'un vol par ruse ou d'un cambriolage, avant l'arrivée de la gendarmerie, protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre,
- Interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

Le dépôt de plainte après un vol est essentiel. Il permet aux différentes unités de la gendarmerie et police de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs. Ces unités sont épaulées par des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque scène de cambriolage ou vol pour relever les traces et indices.

Enfin, si vous vous absentez de votre domicile ou partez en vacances, vous pouvez signaler votre départ à la gendarmerie dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances.

Le major Laurent Valençon,
commandant la communauté de brigades de Pezou,
Mondoubleau, Droué.



URGENCE
17 ou 112

Pezou : 02 54 23 16 30
67 Rue de Vendôme
Accueil du public 7 jours sur 7
de 8h à 12h et 14h à 18h
dimanche et jours fériés
de 9h à 12h et de 15h à 18h

Mondoubleau : 02 54 89 17 00
Accueil du public mercredi de 14h à 18h
samedi de 8h à 12h

Droué : 02 54 89 12 00
Accueil du public mardi de 8h à 12h
et samedi de 14h à 18h

Syndicat Scolaire (SIVOS)

Le SIVOS assure le suivi régulier des activités de l'école « La Loirelle ».

Outre les investissements nécessaires au bon fonctionnement (rénovation de sols, réparations diverses, achats d'équipements), le SIVOS a élaboré un Projet Éducatif Territorial (PEDT) qui a été validé par l'Inspection Académique.

Le personnel fait également l'objet de toute notre attention. Après le départ en retraite d'Anne-Marie Sanier, nous avons recruté un agent de l'Éducation Nationale en contrat aidé qui a pris ses fonctions au 20 janvier 2016. Il s'agit d'Anne-Marie Conin.

Le renouvellement du contrat de transport scolaire a fait l'objet d'un appel à concurrence, c'est la société Saint-Laurent qui a emporté le marché pour 2 ans.

Je remercie tous les membres du SIVOS pour leur assiduité ainsi que toutes les collaboratrices qui œuvrent pour le bien-être de nos enfants.

Enfin, bien sûr, je rends hommage à toute l'équipe pédagogique, sous la responsabilité de Chantal Bardeau, dont le dévouement n'est plus à souligner.

Le Président, Alain Sopena

Services périscolaires

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur les services périscolaires (menus de la cantine, règlement intérieur des services périscolaires, horaires des cars) sur le site de la commune à l'adresse suivante

<http://www.pezou.fr/fr/information/48269/vie-scolaire>

Vacances scolaires zone B

Vacances ▼	Fin des cours	Reprise
Hiver 2016	6 février	22 février
Printemps 2016	2 avril	18 avril
Été 2016	5 juillet	1er septembre
Toussaint 2016	19 octobre	3 novembre
Noël 2016/2017	17 décembre	3 janvier
Hiver 2017	11 février	27 février

Par délibérations du 25 août 2015	PLEIN TARIF	1/2 TARIF 3 ^{ème} enfant
CANTINE services à 12h et 12h30		
Forfait mensuel	60,00 €	30,00 €
Repas occasionnel	4,60 €	2,30 €
Droit d'assiette	3,50 €	1,75 €
Repas adulte	6,20 €	///
GARDERIE à partir de 7h15 le matin et jusqu'à 19h le soir Et 13h le mercredi midi		
Forfait mensuel matin OU soir 4J	33,00 €	16,50 €
Forfait mensuel matin OU soir 5J	37,00 €	18,50 €
Forfait mensuel matin ET soir 4 J	47,00 €	23,50 €
Forfait mensuel matin ET soir 5J	52,00 €	26,00 €
Garde occasionnelle matin OU soir	4,00 €	2,00 €

TOUT PROBLEME Président Monsieur Sopena	☎ 02 54 23 40 69
TRANSPORT Société SAINT LAURENT	Avant 7h35 (départ du garage du 1 ^{er} car) ☎ 02 54 23 64 00 CONDUCTEURS Olivier Dubreil ☎ 06 09 81 34 36 Richard Campourcy ☎ 06 84 09 05 35
RESTAURATION Madame Broisin	Bureau à la cantine ☎ 02 54 23 44 87
GARDERIE	Accueil à la garderie ☎ 02 54 23 66 24
EDUCATION Directrice des écoles Madame Bardeau	École élémentaire et bureau de direction ☎ 02 54 23 66 24 École maternelle : ☎ 02 54 23 45 00

Vie Scolaire

Suite à une fermeture de classe, l'école de Pezou ne comporte plus que 7 classes au lieu des 8 à la rentrée dernière. Madame Bégault qui avait en charge le CE1 depuis 2 ans a été nommée à Danzé. Voici la répartition des 169 enfants par classe et par enseignant :

Enseignants	Cours	Effectifs
Mme Sylvie Guinier	PS-GS	15 PS + 11 GS = 26
Mme Carole Quivogne	MS	25
Mme Erell Lequentrec	GS/CP	10 GS + 12 CP = 22
Mme Laure Guenet Mme Sylvianne Denler	CP/CE1	13 CP + 11 CE1 = 24
Mme Angélique Fourmy	CE1/CE2	13 CE1 + 12 CE2 = 25
M. Paul Bidaux	CE2/CM1	7 CE2 + 17 CM1 = 24
Mme Chantal Bardeau Mme Mathilde Brault	CM2	23

LES ACTIVITES ET SORTIES PEDAGOGIQUES

Les activités et sorties pédagogiques ont été diverses au cours de l'année 2014/2015.

La compréhension de la lecture, l'enrichissement culturel, le développement des nouvelles technologies restent les trois priorités de notre projet d'école.

Activités pour les maternelles

Pour les Petites et Grandes Sections

Au mois d'avril, la classe des PS/GS a visité la ferme de Monsieur Samson où les enfants ont découvert les différents animaux et ont pu déguster du lait.

En mai, ils se sont transformés en pompiers encadrés par sept pompiers volontaires de la caserne de Pezou.



Enfin, au mois de juin ils se sont rendus avec les CE1 au zoo de Pescheray où ils ont eu une animation sur le régime alimentaire des animaux pour les uns et sur les cinq sens pour les autres.

Pour les Petites, Moyennes et Grandes Sections

Eux aussi se sont transformés en pompiers mais cette fois à Vendôme en novembre 2014!

Les élèves de PS/MS et PS/GS ont fini l'année par la visite de la Commanderie d'Arville où ils ont participé à un atelier sur la fabrication du pain pour la première classe et la fabrication de gargouilles pour la seconde.

Cette sortie très intéressante s'est achevée par un jeu de piste.



Activités pour les élémentaires

Pour les CP et les CE1

Outre le traditionnel cycle piscine qui regroupe ces deux classes, les élèves sont allés au musée de Vendôme. Les CP ont participé à un atelier patrimoine qui a donné lieu à la création d'un abécédaire en classe et les CE1 ont réalisé un travail autour d'un bestiaire en arts plastiques.

Pour finaliser son travail autour du conte, la classe de CP s'est rendue fin juin à Conie Molitard dans l'Eure-et-Loir où les élèves ont effectué une promenade contée, ont inventé des contes et ont fabriqué des personnages.



Pour les CE2

En liaison avec leur programme d'histoire, la classe de CE2 a bénéficié de deux journées « préhistoire » avec l'Association Archéologie pour tous. Les enfants ont eu six ateliers : l'un autour de la poterie,



le second autour du perçage et de la taille de pierre,

le troisième autour des techniques d'allumage du feu,



le quatrième concernant la mouture de grain, un autre abordant la chasse au propulseur et un dernier présentant la taille de silex. Les enfants ont été ravis de ces animations.

Dans le cadre d'un décloisonnement avec Madame Bégault et en lien avec la Gendarmerie de Pezou, les CE2 ont travaillé sur la sécurité piétons. Ils ont aussi passé et reçu leur permis piéton.

Pour les CM1

Un cycle vélo a été effectué et a permis des sorties à « thèmes » comme la visite de la médiathèque de Fréteval où une exposition sur l'école avait lieu, une sortie à Vendôme pour une animation sur la ville fortifiée au Moyen Age.

Pour les CM2

C'est au pied du Mont Blanc à Combloux, dans la vallée de Chamonix, que les élèves de CM2 se sont rendus du 7 au 17 janvier 2015. Ils y ont découvert un nouveau centre très accueillant. Malgré le faible enneigement (3 pistes uniquement étaient ouvertes), les enfants ont pu être initiés à la pratique du ski alpin. Ils ont aussi découvert la faune et la flore du milieu montagnard grâce notamment à la visite du musée du Haut Val d'Arly à Megève.



Dans l'année, ils ont aussi travaillé sur le thème de l'eau. Une animatrice de la Lyonnaise des Eaux, à l'initiative de Monsieur Martellière, est intervenue en classe et ce travail s'est finalisé par la visite du château d'eau et de la Station d'épuration de la Ville-aux-Clercs.

Pour terminer cette année scolaire, les élèves de CM1/CM2 se sont rendus au Parc du Futuroscope à proximité de Poitiers le 2 juillet 2015.



Nous ne pourrions terminer cet exposé sans les actions qui sont faites autour du civisme. Chaque année, les enfants de CM1/CM2 sont associés aux cérémonies commémoratives du 11 novembre et 8 mai et y participent avec beaucoup d'enthousiasme.



Après avoir été informés de la conduite à tenir par rapport à Internet, les élèves de CM2 se sont vus remettre un Brevet en collaboration avec la gendarmerie de Pezou et en présence de M. Roussineau, adjoint au maire de Pezou.

Fête de l'école

C'est sous un soleil de plomb que la fête de l'école s'est déroulée le 28 juin 2014 au camping de Pezou. Les prestations proposées ont laissé libre cours à l'imagination de chacun avec, dans certains cas, un lien étroit avec les projets réalisés cette année. La remise des dictionnaires pour les futurs collégiens a été faite à l'issue du spectacle. Cette fête de l'école s'est clôturée par une remise de fleurs à Madame Bégault qui a dû quitter l'école de Pezou en raison de la fermeture de classe. Elle a été nommée à Danzé. Je tiens également à saluer le départ de Madame Martineau, qui a assuré pendant plus de 8 ans mon complément de service lors de ma décharge de direction le mardi.

Elle a obtenu sa mutation pour Epuisay. Nous leur souhaitons à toutes les deux une bonne continuation.



Quelques mots de remerciements

Au terme de cette année scolaire 2014/2015, l'équipe pédagogique et moi-même tenons à remercier très chaleureusement Monsieur Sopena, le Président du SIVOS et Madame et Messieurs les maires des 5 communes associées. Ils accèdent financièrement à nos demandes et permettent notamment aux enfants de partir en classe de neige, mais aussi de réaliser de nombreuses sorties et projets tout en bénéficiant de très bons équipements au sein de l'école.

Nous remercions également l'Association des Parents d'Élèves (APE) qui organise de nombreuses manifestations pour collecter des fonds et donne généreusement de son temps.

Nous souhaitons aussi remercier tous les parents et accompagnateurs qui nous ont aidés à encadrer les enfants dans les sorties scolaires et plus particulièrement dans celles qui ont eu lieu à vélo.

Merci également à tous les parents d'élèves qui participent aux différentes ventes.

Merci enfin aux particuliers et professionnels qui chaque année nous accueillent avec leur générosité, leur sourire et nous donnent bénévolement de leur temps.

Enfin, nous souhaitons une agréable retraite bien méritée à Anne-Marie Sanier, employée par le SIVOS et en profitons pour témoigner notre reconnaissance à tous les agents de service qui contribuent à ce que vos enfants puissent manger et fréquenter des locaux propres.

Chantal Bardeau, Directrice



L'Association de Parents d'Élèves Les 5 villages

L'objectif de l'APE « les Cinq Villages » est d'organiser diverses activités (loto, tombola, soirées diverses, Fête de l'école...) aidant à financer équitablement des sorties pédagogiques pour les élèves de maternelle et de primaire des classes du groupement scolaire de Pezou.

L'APE remercie les Maires des 5 communes « Pezou, Busloup, Lignières, Lisle, Renay » pour leur collaboration aux différentes manifestations organisées par l'Association, prêt des salles et du camping. Nous remercions également nos différents donateurs (commerçants et artisans des 5 communes, particuliers anonymes et tous les autres...) ainsi que tous les parents bénévoles pour leur présence lors de l'organisation des manifestations.

Pour l'année 2015/2016 nous avons 50 familles adhérentes et donateurs. Le conseil d'administration est aujourd'hui composé de 15 personnes.

Bilan de l'année 2014-2015

Sept manifestations ont été organisées sur l'année scolaire 2014/2015.

Une BOUM a été organisée le 12 Octobre 2014 : Cette manifestation était réservée aux enfants du CP au CM2 + les 6^{ème}. Elle a eu lieu dans la salle des fêtes de Lignières, gracieusement prêtée par la Mairie. La boum s'est très bien passée. Les enfants et les adultes encadrants ont passé un excellent après-midi (14h-17h30). Un vidéo projecteur a permis à tous de perfectionner leur technique de danse, les enfants étaient invités à venir déguisés et ils se sont prêtés au jeu ainsi que plusieurs adultes présents.

Le LOTO s'est déroulé le 22 novembre dans la salle polyvalente de Pezou gracieusement prêtée par la mairie. Très bonne soirée avec du monde.

Des GALETTES DES ROIS avec une TOMBOLA ont été proposées le 23 janvier 2015 et ce, pour la 3^{ème} année. Sur 60 galettes, nous en avons vendu 48 et les

autres ont été proposées pour le goûter des enfants. Cette année nous proposons aussi une tombola avec des lots comme des entrées pour différentes attractions : MAISON DE LA MAGIE, LASER GAME, CHATEAU DES ENIGMES, ZOO de BEAUVAL ...

Des ventes de VIENNOISERIES se sont déroulées le 15 février. C'est la 8^{ème} année que nous organisons cette opération et elle est toujours aussi bien accueillie par les 5 villages sur lesquels nous faisons la distribution. Les prospectus sont distribués par les membres de la commission dans toutes les boîtes aux lettres et par le biais du cahier de liaison des enfants. Il a été vendu 313 croissants et 200 pains au chocolat.

Un THE DANSANT s'est aussi déroulé le 15 mars. Il est toujours très difficile de mobiliser les familles, cette année nous avons décidé de solliciter une autre tranche d'âge en organisant un thé dansant. Mais notre manifestation n'a pas eu le succès escompté. En effet nous n'avons eu que 54 personnes, qui heureusement ont passé un bon après-midi avec beaucoup de place pour danser.

Nous avons aussi proposé à la vente des bulbes de fleurs pour la 3^{ème} année. Cette opération s'est déroulée au mois d'avril grâce à Initiatives fleurs (un catalogue de bulbes, fleurs et accessoires).

Dans l'école l'APE récolte des gourdes pour le recyclage par TERRACYCLE. Les gourdes recyclées servent à faire notamment des entonnoirs et des bancs. Encore quelques « erreurs » de destination de déchets mais rien de vraiment important.

Pour terminer comme chaque année la fête de l'école est un grand moment attendu par tous. Elle a eu lieu le 28 juin sur le terrain de camping de Pezou avec un temps très chaud et très sec (l'opposé de l'année dernière ...). Cette année, nous avons fait de nouveaux jeux en bois géant. Comme chaque année, nous profitons d'opération « solde » ou liquidation de

magasin pour acheter les lots de la fête de l'école. Merci à la commune de Lignières pour le prêt et l'installation de la SONO le jour J. Merci à tous les parents présents le jour de la fête de l'école et pour leur bénévolat dans la tenue des stands.

Le bilan financier de l'année 2014/2015 permet à l'Association de reverser 2 080 € à la coopérative scolaire (ce qui représente un montant de 12 € par enfant de la classe de maternelle à la classe de CM1) et de participer à hauteur de 10% à la classe de neige pour les CM2 soit 1 742 €.

AGENGA 2016

Vente de viennoiseries	28 février
Vente de fleurs et bulbes	avril 2016
Fête de l'école	26 juin 2016

Votre participation à toutes nos manifestations nous permet de faire vivre l'association afin de faire profiter tous les enfants d'activités dynamiques, riches, culturelles et sportives. Donc un grand Merci d'avance à tous pour votre participation pour nos enfants.

Notre Bureau 2015/2016

Présidente	Aurélie Legue-Diruit
Vice présidente	Sandrine Perrotin
Secrétaire	Géraldine Obadia
Secrétaire adjoint	Séverine Bourdy
Trésorier	Ludovic Billon
Trésorier adjoint	Mélanie Bourreau

Les Administrateurs 2015/2016

Marie-Lyne Bertin, Aude Cordonnier, Lionel Delorenzo, Béatrice Deniau, Frédéric Edy, Nathalie Fassier, Amélie Lemoine, Laetitia Méan Salou et Stéphane Rezohier

 <http://5villages.blogspot.fr>
 5villages@free.fr

La présidente, Aurélie LEGUE-DIRUIT

Intercommunalité

Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Pezou-Loir-Réveillon

Le SIAEP de Pezou-Loir-Réveillon est un syndicat intercommunal regroupant 5 communes : Pezou, Lignièrès, Lisle, Renay et La Chapelle Enchérie, représentées par 2 membres titulaires et un suppléant désignés au sein de chaque conseil municipal.

Les forages sont situés à Monthenry ainsi que le château d'eau principal. Le réservoir du château d'eau situé à Champlain, commune de Renay, sert également pour alimenter Renay et la Chapelle Enchérie. 2 réserves, ainsi que 2 surpresseurs, sont situés à Fortunas et dans les Hauts de Lignièrès. 75 km de réseau desservent 1 245 abonnés pour un total de 122 000 m³ facturés (pour environ 145 000 m³ produits).

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est assuré par l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui prélève régulièrement l'eau, donnant lieu à diverses analyses pouvant comporter jusqu'à 150 paramètres. Chaque analyse est interprétée en référence aux valeurs réglementaires définies en application du Code de la Santé Publique. Les résultats des analyses d'eau du forage sont disponibles en Mairie ou via le site internet www.pezou.fr.

Tarifs du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016

Le relevé annuel des consommations a lieu fin juin et début juillet. Vous recevez votre facture à l'automne, déduction faite de l'acompte qui vous est demandé au printemps lorsque celui-ci est supérieur à 40 €. **La facture est à régler auprès du Centre des Finances Publiques, Trésorerie de Morée UNIQUEMENT.**

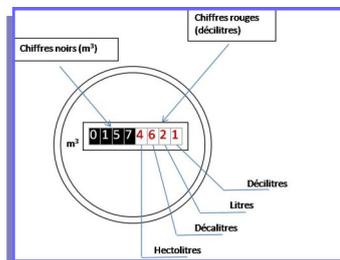
Tarif consommation d'eau :	1,10 €/m ³
Participation frais fixes :	45,00 €/an
Taxe pollution domestique :	0,31 €/m ³
Redevance prélèvement :	0,0446 €/m ³

Fourniture et pose d'un compteur avec tête émettrice, à votre charge uniquement en cas de détérioration ou de négligence de votre part (tarif 2015/2016 H T à titre indicatif). **Ces factures sont à régler auprès de La Société Lyonnaise des Eaux.**

Diamètre 15 mm :	101,01 € HT
Diamètre 20 mm :	114,63 € HT
Diamètre 30 mm :	209,94 € HT
Déplacement d'un technicien pour ouverture/fermeture sous bouche à clé	59,38 € HT

Recommandations

En cas de nécessité d'un relevé en cours d'année, nous vous conseillons de procéder à un auto-relevé et de communiquer directement le nouvel index à la Mairie de Pezou. (les chiffres noirs uniquement)



Pour toute réclamation

D'ordre administratif

Changement d'adresse, réclamation sur votre facture d'eau, changement d'occupant pour départ ou arrivée, demande de branchement sur le réseau et de pose de compteur contacter le

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau Potable de Pezou-Loir-Réveillon

1 rue du Perche - 41100 Pezou

☎ 02 54 23 40 69 ☎ 02 54 23 62 40

✉ commune.pezou@wanadoo.fr

aux heures habituelles d'ouverture de la mairie
(Voir p.4 Informations Municipales)

Nous vous rappelons que le paiement des factures doit impérativement être adressé au Centre des Finances Publiques, Trésorerie de Morée. La mairie de Pezou, siège du syndicat, n'est pas habilitée à recevoir les paiements ou à les transmettre à la Trésorerie.

De plus en plus de demandes de remboursement pour cause de fuite après compteur ont été enregistrées ces dernières années. Les demandes d'écrêtement sont étudiées au cas par cas par le conseil d'administration du syndicat. Elle doivent être sollicitées par écrit. Vous devez joindre impérativement la facture de la réparation faite par un professionnel. Seules les fuites non apparentes seront prises en considération. **Nous vous rappelons qu'il appartient à chacun de vérifier son installation personnelle tout au long de l'année.**

D'ordre technique

Fuite sur le réseau ou avant compteur, remplacement d'un compteur bloqué ou gelé, déplacement, dépose ou pose d'un compteur, contacter la

Société Lyonnaise des Eaux

1 rue du Docteur Faton

41100 Saint-Ouen

☎ 02 54 23 30 80 ☎ 02 54 77 75 95

7 jours sur 7 et 24 heures sur 24

Service des URGENCES : ☎ 0977 401 129

Il est important de préciser lors de votre appel que vous dépendez du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de PEZOU LOIR REVEILLON qui a un contrat de gérance technique avec l'agence de Vendôme.

Ces numéros dits « cristal » sont gratuits pour les appels émis d'une box et au prix d'un appel local pour les fixes et mobiles. Ces numéros sont accessibles de l'étranger

Travaux en cours sur 2015/2016

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Pezou Loir Réveillon est entré dans une phase de gros investissements indispensables pour plusieurs raisons.

Le forage dit « F2 » à Monthenry

Le cabinet HADES a été désigné comme maître d'œuvre pour la restauration de l'ouvrage. Nous avons obtenu 60% de subventions de la part de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Les travaux interviendront courant avril. Le syndicat s'assurera du bon approvisionnement des usagers pendant cette période. Le coût approximatif sera de 170 000 €. TTC.

L'étude patrimoniale

Le cabinet G2C a terminé ses investigations sur le réseau et sur nos équipements. Le rendu final nous sera communiqué en début d'année, mais d'ores et déjà, les secteurs fuyards ont été localisés sur le réseau. Les travaux se feront par tranches successives priorisées à partir de 2016. Pour info, le coût du remplacement d'une canalisation se situe entre 150 000 et 250 000 € HT par kilomètre, suivant le diamètre et le matériau.

Les assainissements individuels dans le périmètre du forage

Concernant les travaux sur les installations d'assainissement individuel à l'intérieur du périmètre de sécurité du forage de Monthenry, tout est terminé. Merci aux habitants concernés qui ont fait l'effort de cette mise aux normes de leur système d'assainissement non collectif. Ceci devrait inciter nos administrés concernés par la réhabilitation de leurs équipements à rentrer en contact avec la Communauté du Perche et Haut Vendômois qui en a la compétence. (voir pages 30 à 31). Ces opérations bénéficient de subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Composition du bureau

Président	Daniel Roussineau (Pezou)
1 ^{er} Vice président	Jean-Marie Neff (Lisle)
2 ^{ème} Vice président	Pascal Pillefer (Lignièrès)
3 ^{ème} Vice président	Michel Treton (Renay)

Aurélien Lemoine et Jérôme Brillard sont respectivement titulaire et suppléant dans le Conseil d'Administration pour Pezou.

Analyses d'eau

Les dernières analyses complètes sur des prélèvements au château d'eau ont été réalisées par l'Agence Régionale de Santé en août et certains paramètres ont été remis à jour en décembre.

Elles donnent les résultats suivants :
« Eau brute utilisée pour la production d'eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur ».

Les résultats peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet de Pezou.

<http://www.pezou.fr/>

Ci-contre les analyses du
26 janvier 2016

Conformité	
Conclusions sanitaires	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.
Conformité bactériologique	oui
Conformité physico-chimique	oui
Respect des <u>références de qualité</u>	oui

Paramètres analytiques			
Paramètre	Valeur	Limite de qualité	Référence de qualité
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L		≤ 0,1 mg/L
Aspect (qualitatif)	0		
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	9 n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	5 n/mL		
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/100mL		≤ 0 n/100mL
Chlore libre *	0,19 mg/LCl2		
Chlore total *	0,21 mg/LCl2		
Chlorure de vinyl monomère	<0,100 µg/l	≤ 0,5 µg/l	
Coloration	<5 mg/L Pt		≤ 15 mg/L Pt
Coloration après filtration simple	<5 mg/L Pt		≤ 15 mg/L Pt
Conductivité à 25°C	617 µS/cm		≥200 et ≤ 1100 µS/cm
Couleur (qualitatif)	0		
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/100mL	≤ 0 n/100mL	
Escherichia coli /100ml -MF	<1 n/100mL	≤ 0 n/100mL	
Fer total	<10 µg/l		≤ 200 µg/l
Nitrates (en NO3)	0,8 mg/L	≤ 50 mg/L	
Odeur (qualitatif)	0		
Saveur (qualitatif)	0		
Température de l'eau *	9,8 °C		≤ 25 °C
Turbidité néphélobométrique NFU	0,11 NFU		≤ 2 NFU
pH	7,85 unitépH		≥6,5 et ≤ 9 unitépH

Intercommunalité



La Communauté du Perche et Haut Vendômois

Le travail continue en 2015... avec un œil sur l'avenir

Madame, Monsieur,

A l'occasion de la parution de votre bulletin municipal, nous vous invitons à faire ensemble un point sur les dossiers réalisés et à venir concernant notre territoire.

Cabinet médical à Morée



L'extension du cabinet médical permet de disposer d'une deuxième salle de consultation.

Les travaux d'agrandissement du cabinet médical, ayant pour but de disposer d'une deuxième salle de consultation, se sont achevés en 2015 pour un montant de 115 898,42 € HT. Les deux salles sont occupées par les Docteurs Velcea Catalina et Florin. *Subvention obtenue auprès de l'État pour l'agrandissement : 28 974 €.*

Cabinet médical à Droué

Toujours soucieuse de favoriser l'accès à des services médicaux et paramédicaux de proximité à ses administrés, la CPHV a mis au point un projet d'aménagement d'une partie de l'ancienne gare de Droué en cabinet médical pouvant accueillir une salle de consultation de médecine générale et un local pour infirmières. Les travaux ont démarré en novembre 2015.

Médiathèque à Fréteval

La CPHV a mené à son terme les travaux d'extension de la Médiathèque du Perche & Haut Vendômois, permettant notamment de disposer d'une salle consacrée aux spectacles et conférences. Le coût des travaux s'élève à 93 313,05 € HT, auquel s'ajoute l'acquisition de mobilier complémentaire pour une somme de 14 266,24 € HT.

Subventions pour l'agrandissement du Département de Loiret-Cher (38 370 €) et de la DRAC (36 280 €).

Bibliothèque à Droué

Le matériel informatique de la Bibliothèque du Perche & Haut Vendômois a été intégralement renouvelé, pour un montant de 18 832,22 € HT.

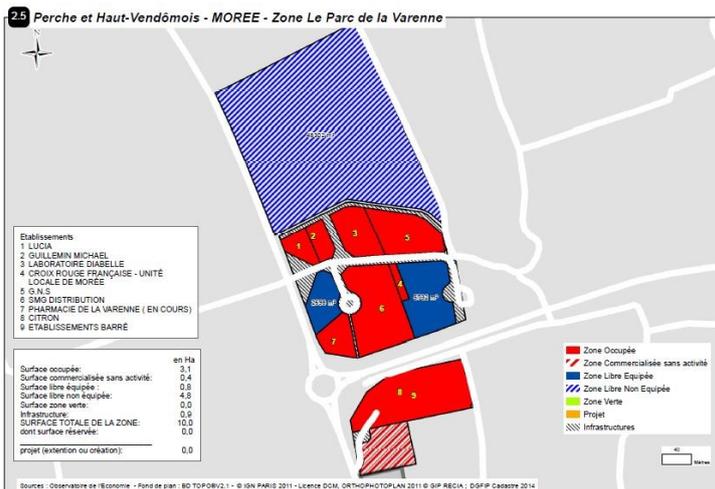


De nouveaux équipements pour un meilleur service

En complément, l'établissement sera prochainement équipé du logiciel Orphée (coût : 4 450 € HT) utilisé par la Direction Départementale de la Lecture Publique qui lui permettra de gérer plus facilement le fond de documents media mis à la disposition des usagers. Un rayonnage supplémentaire a également été installé, pour un montant de 2 627,21 € HT.

Parc d'activités intercommunal à Morée

Avec l'installation de la pharmacie, les terrains du secteur 2 du Parc d'Activités sont pratiquement tous vendus. Par conséquent, la CPHV souhaite viabiliser une partie du secteur 3. Une nouvelle parcelle d'environ 2 ha a été acquise, tandis qu'une étude de faisabilité et un diagnostic archéologique sont programmés pour 2016.



Intercommunalité

Très Haut Débit

Des travaux de montée en débit du réseau seront effectués sur les communes de La Chapelle-Enchérie, La Chapelle-Vicomtesse, Chauvigny-du-Perche, Le Poislay, Renay et Romilly-du-Perche, sous l'égide du Syndicat Mixte Ouvert « Loir-et-Cher Numérique ». La CPHV participera aux financements pour une somme de 139 927 €, pour un coût total de ces opérations s'élevant à 349 817 € HT.

Urbanisme

Depuis le 30 juillet 2015, la Communauté du Perche & Haut Vendômois est compétente en matière d'élaboration, de modification et révision d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Afin de tenir compte de l'évolution de la réglementation, les élus communautaires ont souhaité élaborer un PLUi, couvrant l'ensemble des 23 communes du territoire, permettant ainsi d'avoir un document à une échelle adaptée pour mettre en cohérence les problématiques de l'aménagement de l'espace. Les autorisations d'utilisation du droit des sols resteront quant à elles de la compétence des maires.

École de musique à Droué

L'école, dont la gestion est assurée par l'association Musik'afon via l'octroi d'une subvention de la CPHV de 21 000 €, a accueilli 78 élèves sur la saison 2014/2015.

Équipements sportifs

Le Complexe Sportif Intercommunal à Morée bénéficie désormais d'un système de protection du revêtement de sol, soit un investissement de 19 869,50 € HT. Par ailleurs, le transport des élèves des écoles vers les équipements sportifs communautaires (Complexe Sportif à Morée, Halle des Sports à Droué) est toujours assuré par la CPHV pour une dépense totale de 11 741,21 € TTC sur une année.

Tourisme et évènements

La CPHV s'est impliquée dans l'organisation de deux concerts Festillissime au cours de l'année. Le groupe Kérosen s'est ainsi produit à l'église de Chauvigny-du-Perche le 19 juin 2015,



alors que celle de Pezou a accueilli la chorale « Les Saisons » le 28 juin 2015.



SPANC

L'opération groupée de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif présentant des risques sanitaires a démarré en 2015. Des réunions d'information ont été organisées en avril et les premières études ont commencé en septembre. L'opération se poursuivra en 2016 afin de permettre aux usagers concernés de prétendre à une subvention de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Contact

Place Pierre Genevée 41160 Fréteval

☎ 02 54 82 74 91

Les élus communautaires et moi-même vous adressons nos vœux de réussite les plus sincères pour cette nouvelle année.

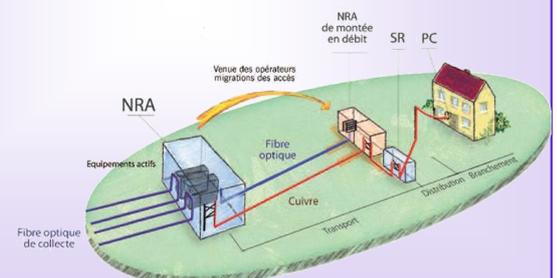
Bernard PILLEFER,
Président de la Communauté
du Perche & Haut Vendômois

Le Très Haut Débit

La "montée en débit" consiste à remplacer partiellement les réseaux historiques (en cuivre ou en câble coaxial) par des réseaux de fibres optiques : l'objectif est d'améliorer les débits en apportant la fibre optique au cœur de la ville ou du village (en bleu sur le schéma ci-dessous), tout en préservant la partie du réseau la plus proche des logements en cuivre ou en câble coaxial (en rouge).

NRA : nœud de raccordement d'abonnés

SR : sous-répartiteur



Intercommunalité

La Médiathèque du Perche et Haut Vendômois

S'évader, s'informer, découvrir, regarder, écouter, se divertir, flâner, partager.....
Il y a tant de choses à faire à la médiathèque!

Animations pour tous

Concerts, spectacles, contes, projections, rencontres,
conférences, ateliers...



Services

Livres, CD, DVD
Liseuse
Internet et WIFI gratuits
Tablettes, ressources numériques
Ateliers informatiques tous niveaux
Écoute et téléchargement de musiques
Ateliers multimédias



Ouvert au public

Mercredi et samedi

9h-12h et 14h30-17h30

Vendredi

14h30-17h30

Place Pierre Genevée
41160 FRETEVAL
☎ 02 54 82 67 29
mediatheque@cchv41.fr

A Bientôt!



Office de Tourisme Intercommunal du Perche et Haut Vendômois



Le temps de la mutualisation : un guide touristique commun au Vendômois ...

Les Offices de Tourisme du Vendômois (du Perche & Haut Vendômois à Fréteval, du Pays de Vendôme, des Vallées Loir et Braye à Montoire et la Maison du Tourisme à Mondoubleau) ont collaboré à la réalisation d'un guide touristique.

Le guide met en avant les thématiques accompagnées de photos des lieux incontournables du Vendômois. Il est un produit d'appel qui est proposé aux visiteurs pour découvrir le Vendômois qui se revendique destination « Nature ».

Saint Jacques à vélo



La Région Centre Val de Loire s'est fixée pour objectif de devenir la 1^{ère} région française de tourisme à vélo en reliant ses principales destinations touristiques à l'Europe cyclable. Cette ambition est aujourd'hui une réalité grâce notamment à l'ouverture de la Véloroute « Saint Jacques de Compostelle via Chartres et Tours » qui traverse la région sur 380 km et permet la découverte des Vallées de l'Eure, du Loir, de la Loire et de la Vienne. La réalisation de cet itinéraire jacquaire est une première en France car il s'agit, à ce jour, de l'unique Véloroute française inscrite sur cette thématique emblématique reconnue par l'Europe et l'UNESCO.

La Véloroute « Saint Jacques de Compostelle Via Chartres » traverse la Vallée du Loir et le Vendômois sur 80 km en voie partagée. Les visiteurs et pèlerins peuvent cheminer le long de petites routes tranquilles et profiter des paysages de la Vallée du Loir, de la traversée de nombreux villages de caractère et des sites jacquaires desservis par la Véloroute.

La Véloroute est aménagée et conçue pour une pratique sécurisée du vélo avec la garantie de trouver un accueil privilégié auprès de prestataires hébergeurs et loueurs de vélo labélisés « Accueil Vélo ».



10^{ème} Randonnée pédestre

Malgré un temps pluvieux, les randonneurs étaient au rendez-vous le dimanche 29 mars 2015 pour cette 10^{ème} année. 10 parcours pour tous les publics étaient proposés avec une nouveauté : la possibilité de prendre un car dès 6h30 pour se rendre à Droué pour le départ et ainsi revenir à pied à Fréteval et faire des parcours de 30 à 44 km. L'année prochaine, la randonnée est programmée Dimanche 3 avril 2016.

Place Pierre Genevée – 41160 Fréteval – ☎ : 02 54 82 35 01 – otihv@cchv41.fr

Calendrier 2016

Les jours fériés en rouge décalent la collecte au lendemain

Déc. 2015	Janv. 2016	Fév.	Mars	Avr	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Janv 2017	
M 1	V 1	L 1	M 1	V 1	D 1	M 1	B	V 1	L 1	J 1	S 1	M 1	J 1	D 1
M 2	S 2	M 2	M 2	S 2	L 2	J 2	S 2	M 2	D 2	V 2	D 2	M 2	V 2	L 2
J 3	D 3	M 3	J 3	D 3	M 3	V 3	D 3	M 3	S 3	L 3	L 3	J 3	S 3	M 3
V 4	L 4	J 4	V 4	L 4	M 4	S 4	L 4	J 4	D 4	M 4	V 4	D 4	M 4	A
S 5	M 5	V 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5	S 5	L 5	J 5	A
D 6	M 6	S 6	D 6	M 6	V 6	L 6	M 6	S 6	M 6	J 6	D 6	M 6	V 6	S 7
L 7	J 7	D 7	L 7	J 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7	V 7	L 7	M 7	S 7	D 8
M 8	V 8	L 8	M 8	V 8	D 8	M 8	A	V 8	L 8	J 8	S 8	M 8	J 8	A
M 9	S 9	M 9	M 9	S 9	L 9	J 9	A	S 9	M 9	V 9	D 9	M 9	V 9	L 9
J 10	D 10	M 10	J 10	D 10	M 10	V 10	D 10	M 10	S 10	L 10	J 10	S 10	M 10	M 10
V 11	L 11	J 11	V 11	L 11	M 11	S 11	L 11	J 11	D 11	M 11	V 11	D 11	M 11	B
S 12	M 12	V 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12	L 12	M 12	S 12	L 12	J 12	S 12
D 13	M 13	S 13	D 13	M 13	V 13	L 13	M 13	S 13	M 13	J 13	D 13	M 13	V 13	V 13
L 14	J 14	D 14	L 14	J 14	S 14	M 14	J 14	D 14	M 14	V 14	L 14	M 14	S 14	S 14
M 15	V 15	L 15	M 15	V 15	D 15	M 15	B	V 15	L 15	J 15	S 15	J 15	D 15	D 15
M 16	S 16	M 16	M 16	S 16	L 16	J 16	A	S 16	M 16	V 16	D 16	M 16	V 16	L 16
J 17	D 17	M 17	J 17	D 17	M 17	V 17	D 17	M 17	S 17	L 17	L 17	J 17	S 17	M 17
V 18	L 18	J 18	V 18	L 18	M 18	S 18	L 18	J 18	D 18	M 18	V 18	D 18	M 18	A
S 19	M 19	V 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19	V 19	L 19	M 19	S 19	L 19	J 19	A
D 20	M 20	S 20	D 20	M 20	V 20	L 20	M 20	S 20	M 20	J 20	D 20	M 20	V 20	V 20
L 21	J 21	D 21	L 21	J 21	S 21	M 21	A	D 21	M 21	V 21	L 21	M 21	S 21	S 21
M 22	V 22	L 22	M 22	V 22	D 22	M 22	A	V 22	L 22	J 22	S 22	M 22	J 22	D 22
M 23	S 23	M 23	M 23	S 23	L 23	J 23	A	S 23	M 23	V 23	D 23	M 23	V 23	L 23
J 24	D 24	M 24	J 24	D 24	M 24	V 24	D 24	M 24	S 24	L 24	J 24	S 24	M 24	M 24
V 25	L 25	J 25	V 25	L 25	M 25	S 25	L 25	J 25	D 25	M 25	V 25	D 25	M 25	B
S 26	M 26	V 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26	V 26	L 26	M 26	S 26	L 26	J 26	S 26
D 27	M 27	S 27	D 27	M 27	V 27	L 27	M 27	S 27	M 27	J 27	D 27	M 27	V 27	V 27
L 28	J 28	D 28	L 28	J 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28	V 28	L 28	M 28	S 28	S 28
M 29	V 29	L 29	M 29	V 29	D 29	M 29	B	V 29	L 29	J 29	S 29	M 29	J 29	D 29
M 30	S 30	M 30	M 30	S 30	L 30	J 30	A	S 30	M 30	V 30	D 30	M 30	V 30	L 30
J 31	D 31		J 31		M 31	D 31	A	D 31	M 31	L 31	S 31	S 31	M 31	M 31

Déchetteries / Plateforme Déchets verts

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Danzé	14h - 17h	14h - 17h			14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
Morée	9h - 12h		9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h 14h - 17h30
Selommes	9h - 12h		14h - 17h		14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
St Amand Longpré	14h - 17h	14h - 17h		9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h
St Ouen*	14h - 17h		9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h 14h - 17h30
Naveil*		14h - 17h		14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h 14h - 17h30
Vendôme*	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h 14h - 17h30
Plateforme Déchets Verts	9h - 12h 14h - 17h/18h	9h - 12h 14h - 17h30/19h	9h - 12h 14h - 17h30/19h			

* les déchets verts ne sont plus collectés dans les déchetteries de Vendôme, Naveil et St Ouen

Horaires de la plateforme déchets verts :

Hiver : du 1er octobre au 31 mars / Été : du 1er avril au 30 septembre



Tous les mercredis



PEZOU

Le mercredi en

Semaine A



Les bacs doivent être sortis LA VEILLE AU SOIR du jour de la collecte, et rentrés une fois collectés

ZAC du Haut des Clos,
Allée Camille Vallaux, 41100 Vendôme
Tél. 02 54 89 41 17 / Fax 02 54 89 01 00
secretariat@valdem.fr • www.facebook.fr/valdem41
www.valdem.fr

Syndicat Mixte du Pays Vendômois (SMPV)

Le Pays Vendômois voit la vie en vert

Le Pays Vendômois, ce sont cinq agents dont deux thermiciens ici réunis autour de la présidente Isabelle Maincion.



Invité à la COP 21, le Pays Vendômois, labellisé en juillet par Ségolène Royal, voit la vie en vert. Un vert qu'il veut étendre encore.

Le 10 septembre 2015, le Pays recevait Denis Cheissoux, journaliste à France Inter animateur de l'émission « CO₂, mon amour » et Gilles Bœuf, président du Muséum d'Histoire Naturelle et tout nouveau conseiller scientifique auprès de la ministre de l'Environnement. Face à 280 personnes dont de nombreux agriculteurs, les deux experts du changement climatique et de la transition énergétique, lançaient un cri d'alerte sur l'urgence de changer les comportements. Une conférence grand public précédée de la signature de la convention de partenariat avec ERDF qui soutient le Pays dans sa démarche de Territoire à énergie positive et croissance verte (TEPCV).

Une démarche entreprise de longue date par le Pays Vendômois, créé autour de 105 communes en 1996 sous la présidence de Paul Martinet, et dirigé depuis 2010 par Isabelle Maincion, conseillère régionale et maire de La Ville-aux-Clercs.

« Nous sommes des facilitateurs, accélérateurs et coordonnateurs de projets. On ne fait pas à la place des collectivités mais on les aide dans la recherche des financements. Une chasse aujourd'hui facilitée par notre labellisation. »

Des coups d'accélérateur qui prennent de multiples facettes. *« Nous avons recruté depuis trois ans deux thermiciens, postes qui viennent d'être renouvelés pour trois ans. Ils conseillent et accompagnent les élus en matière d'économies d'énergie des bâtiments publics : isolation de combles d'écoles, achats négociés et groupés d'énergie... Par an, ce sont ainsi 105 000 € d'économies qui ont été réalisés »,* ajoute Sylvie Maino, directrice.

« Nous accompagnons les élus à entrer dans cette démarche d'économies. Ainsi les 500 000 € – que l'État nous a attribués car labellisé TEPCV officiellement le 8 juillet – ont immédiatement été fléchés sur des projets déjà ficelés sur vingt-six de nos collectivités. Pour revoir l'éclairage public ou comme à Saint-Ouen participer à la rénovation exemplaire de la salle Schatteman ou encore à l'achat de voitures électriques pour les services municipaux de Mazangé, Naveil, Saint-Ouen, La Ville-aux-Clercs, la communauté du Pays de Vendôme et le syndicat de collecte et ramassage des déchets ménagers ValDem. »

Des fonds qui doivent être dépensés avant décembre 2015 pour permettre au Pays d'accéder à une deuxième tranche d'aide, cette fois de 1,5 M€.

Des fonds qui doivent être dépensés avant décembre 2015

Et là aussi, les projets de construction à énergie positive doivent être réalisés rapidement (utilisation des fonds avant décembre 2017) avec une prise en charge de 30 % des dépenses. Sont concernés la rénovation du palais des fêtes de Vendôme (390 000€), la construction du gymnase de Montoire (450 000€), la cantine de Naveil (300 000€), le Pôle jeunesse de La Ville-aux-Clercs (250 000€).

De quoi voir l'avenir en vert.

Article de la Nouvelle République du 29/09/15 rédigé par d'Edith Van Custer

A Pezou

COMMUNE DE PEZOU 

POSE DE LUMINAIRES LED



SYNDICAT MIXTE DU PAYS VENDÔMOIS



TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CRÉISSANCE VERTÉ
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE



Concert et Energie Durables

Maître d'ouvrage Commune de Pezou 1, rue du Perche 41100 PEZOU	Maître d'œuvre INEO CENTRE 58, rue des Venages 41100 NAVEIL
---	--

Le Syndicat Mixte du Pays Vendômois a ainsi appuyé notre demande de subvention auprès du Conseil Régional, dans le cadre des Contrats de Pays, pour la réalisation de la Place de l'Église. De même, en 2015, pour la demande de subvention de notre commune auprès de l'État pour le changement de lampadaires vétustes au profit d'éclairages LED, rue du Perche, rue du Ruet et rue Robert Brianne.

En 2016, de nouveau, nous serons amenés à solliciter le SMPV dans le projet de complexe sportif.

Associations de loisirs

PEZOU

Amicale des Pompiers

Vincent Alloiteau ☎ 06 37 99 86 36

Association des Parents d'Elèves

LES 5 VILLAGES

Aurélie Leguet-Diruit ☎ 06 64 49 56 50

✉ 5villages@free.fr

Le Rendez-Vous des Doudous

Annie Cottereau

✉ lerendezvousdesdoudous@gmail.com

Comité des Fêtes de Pezou ANOUE

Florence Lécivain ☎ 09 62 60 58 38

✉ flofanfredalou@orange.fr

UNRPA Ensemble et Solidaires

Nelly Mailler ☎ 06 84 85 41 23

✉ nelly.mailler@orange.fr

U.N.C. / U.N.C.A.F.N.

Roland Gauthier ☎ 02 54 23 41 94

BREVAINVILLE

COMITE DES FETES DE

BREVAINVILLE

Guy Dromat

FONTAINE RAOUL

COMITE DES FETES

Dominique Brosse

☎ 02 54 80 14 22

LA COLLINE gymnastique d'entretien

Chantal Thiolat

☎ 02 54 85 15 33

FRETEVAL

MOSAIC

Evelyne Gandon

☎ 02 54 82 02 87 / ☎ 07 86 96 89 80

LA CHAPELLE VICOMTESSE

COMITE DES FETES DE LA

CHAPELLE VICOMTESSE

Claude Besse

☎ 02 54 80 52 02

LA FONTENELLE

Comité des fêtes de La Fontenelle

Hervé Chevallier

☎ 02 36 45 05 09

LISLE

Comité des Fêtes de LISLE

Philippe Callault

☎ 02 54 23 48 42

Club de loisirs

Jean-Noël Boiret

☎ 02 54 23 42 67

MOISY

COMITE DES FETES DE MOISY

Hugues Badaire

Association Culturelle

Etienne Beaudoux

Moisy Loisirs

Colette Froissant

MOREE

Détente Loisir du Haut Vendômois

Françoise Dodinot

☎ 02 54 82 67 09

OUZOUER LE DOYEN

VITAMINES Brocante/marché de Noël

Isabelle Bouchet

☎ 02 54 80 43 10

ROMILLY DU PERCHE

Fête de la Braise fête champêtre

Philippe Bluet

ST HILAIRE LA GRAVELLE

Comité des fêtes

Geneviève Lucas

☎ 02 54 82 73 89

Agility et Dressage

Denis Tabard

☎ 02 54 82 97 96

Ecole de Meneur

Mireille Escavi

☎ 02 54 82 68 31

ST JEAN FROIDMENTEL

Comité des Fêtes

Gilbert Aubry

☎ 06 17 74 26 00

SAINT JEAN SPORT DETENTE

gymnastique d'entretien

Monique Flahaut

☎ 06 82 52 52 81

VILLEBOUT

Comité des Fêtes

Thierry Freon

☎ 06 17 74 93 11

Associations sportives

PEZOU

Détente Loisirs Pezou

Alexandra Fauvy ☎ 02 54 23 65 31
✉ alex.leguy@orange.fr

USEP école primaire "La Loirelle"

Chantal Bardeau ☎ 02 54 23 66 24

Vétérans de Football de Pezou

Philippe Chiron ☎ 02 54 23 60 05
☎ 06 84 72 89 58
✉ chiron.philippe@orange.fr

Président de la Société de Chasse

Laurent Brindeau ☎ 02 54 23 62 35
✉ brindeau.laurent@neuf.fr

"LES ROUES DE L'AMITIE"

Francis Linget ☎ 02 54 23 61 02
✉ coconico@gmail.com

Club Tout Terrain Vendômois

Jean-Pierre Pauchet
✉ jp.pauchet@wanadoo.fr

Association Asphalte Racing Team

Aurélien Péan ☎ 06 85 99 52 87
✉ ludorac41@orange.fr

DROUE

La Fleche de Droue Tir à l'arc

Pierre Solon
☎ 06 40 07 61 35

FONTAINE RAOUL

LA BOULE JOYEUSE pétanque

Michel Letord
☎ 02 54 80 50 82

MOREE

KRAV MAGA 41 Arts martiaux

Gérard Pineau
☎ 06 32 46 86 70

Badminton Club du Haut Vendômois

Jean-Pierre Vitras
☎ 06 71 47 81 35 / ☎ 02 54 82 71 59

Handball club du Haut Vendômois

Nicolas Barlet
☎ 06 43 35 88 93

Football Club du Haut Vendômois

Nicolas Guérin
☎ 06 95 56 32 29 / ☎ 09 52 59 93 88

Judo club de la Vallée du Loir

Didier Perche
☎ 02 54 82 01 44

Haut Vendômois Basket Club

Julien Sales
☎ 06 19 60 82 31

Sporting Club Moréen Gymnastique

Luce Deblangy
☎ 02 54 82 65 66

Sporting Club Moréen Tennis deTable

Aurélien Reversé
☎ 06 66 84 93 81 / ☎ 06 40 95 74 12

Tennis Club de la Vallée du Loir

Sylvie Daviau
☎ 02 54 82 63 56

ST HILAIRE LA GRAVELLE

Amicale de loisirs section cyclotourisme

Jean-Paul Berry
☎ 02 54 82 03 35

VILLEBOUT

ACTV cyclisme

Jean-Claude Solfa
☎ 02 54 80 51 92

Tennis Club de la Vallée du Loir (Morée)



Vous avez envie de vous décontracter ou de vous maintenir en forme, le tennis est un sport pour les jeunes et les moins jeunes. Il se pratique dans la convivialité entre amis, collègues de travail ou bien en famille.

Sachez que vous pouvez faire pratiquer le tennis aux enfants dès l'âge de 6 ans.

Nous comptons en 2015 : 45 licenciés dont 30 jeunes que nous accueillons dans notre école de tennis.

L'encadrement des cours se fait par Cyril notre entraîneur. Les cours collectifs se font en fonction de votre niveau de jeu mais aussi en fonction de votre demande (initiation ou perfectionnement).

Cyril prépare les jeunes et les adultes à la compétition. En effet, des championnats par équipe ou bien des tournois individuels sont proposés pour ceux qui le désirent.

La priorité étant avant tout de se faire plaisir en passant un agréable moment. N'hésitez pas à pousser la porte des terrains de tennis, nous vous prêterons une raquette pour taper dans la balle les jeudis soirs et samedis matins.

Pour tous renseignements :

Cyril Bourguin:

☎ 06 84 14 47 23

Sylvie Daviau:

☎ 06 76 55 90 78

Le Présidente,
Sylvie Daviau

Intercommunalité



Football Club du Haut Vendômois

Bilan sportif saison 2014-2015

Seniors

L'équipe fanion en 3^{ème} division se maintient. L'équipe 2 se maintient en 4^{ème} division. L'équipe 3 s'est fait plaisir tout au long de la saison.

Catégorie de jeunes :

Environ 50 licenciés répartis dans différentes catégories (U7 à U15). Les U15 évoluant en entente avec La Ville-aux-Clercs.

Préparation saison 2015-2016

Seniors

L'objectif affiché pour cette saison est le maintien de l'équipe 1. Le maintien de l'équipe 2.

Renaud Ferriere et Franck Coyau sont les responsables des équipes seniors.

Jeunes

L'objectif sera d'augmenter les effectifs. Nous avons créé une entente avec la Ville-aux-Clercs et Mondoubleau appelé Entente du Haut Perche.

Il y aura des équipes dans toutes les catégories jeunes et même une équipe féminine (U11).

Prix des licences

Seniors	75 €
U14 à U18	60 €
U10 à U13	50 €
U7 à U9	45 €



Équipe Fanion

Nous rappelons les horaires des entraînements qui s'effectuent au stade de Morée :

Le mercredi pour les U7-U9	de 15h à 16h30
U11	de 17h à 18h30
Le mardi pour les U13-U15	de 17h30 à 19h
Mercredi et Vendredi pour les Seniors	de 19h à 20h30

Manifestations

Le club a organisé plusieurs manifestations Les bénéfiques servent à financer notre école de Foot.

Nous remercions tous nos sponsors pour leur soutien financier et moral tout au long de la saison.

Composition du bureau

Président :	Nicolas Guérin
Vice-Président :	Didier Perche Claude Letourneux Ludovic Loiseau
Secrétaire :	Nicolas Colliot
Secrétaire adjoint :	Renaud Ferriere
Trésorière :	Nadège Colliot
Trésoriers adjoints :	Corinne Coyau Émilien Letourneux

Pour tout renseignement, appeler au stade :

☎ 02 54 82 05 96

L'ensemble du Football Club du Haut Vendômois vous souhaite leurs meilleurs vœux pour l'année 2016.

Pour le Club,
Le Président, Nicolas Guérin



École de Foot

Logo entente Jeunes



Artisans & Commerçants de Pezou

Alimentation



Alimentation générale, épicerie, boucherie, dépôt gaz et boulangerie

Coccimarket

P. Ferreira ☎ 02 54 23 68 19
 3 avenue de la Gare ✉ coccimarketpezou@laposte.net
 Mardi / Jeudi / Vendredi / Samedi 8h30-12h30 & 16h00-19h15
 Mercredi 8h30-12h30 & 16h-19h
 et Dimanche 8h30-12h30

Boulangerie Pâtisserie Traiteur/Snacking

Au Fournil de Pezou

D. Vacher ☎ 02 54 23 40 27
 14 rue de Vendôme 🌐 patisserie-boulangerie-demil.fr
 Lundi - à dimanche : 5h-à 20h
 Fermé mercredi

Coquillages Huîtres VENDEE ATLANTIQUE

Place de l'Église vendredi matin (Automne/Hiver)

Hôtel, Bar, Restaurant

Relais Routier Fontaine

S. Benkadoum ☎ / 📠 02 54 23 42 47
 36 rue de Châteaudun ✉ letchik21@wanadoo.fr
 Lundi au vendredi 5h30-23h
 Fermé samedi-dimanche 🌐 http://relais-fontaine.fr

Maraîcher biologique

N. Gauthier ☎ 06 42 58 07 88
 28 rue de Vendôme ✉ noel.gauthier@live.fr
 🌐 Christmas Garden sur Facebook

Marché Libre du jeudi matin

Famille Desiles et Bernier

Maraîcher ☎ 02 37 98 80 20
 ☎ 06 02 16 12 32

La Toque du Perche

☎ 06 67 74 88 04

Marché de Vendôme voir page 43 « Transport à la



Coiffure

Carole Coiffure

C. Fressard ☎ 02 54 23 41 63
 56 rue de Paris
 Du mardi au vendredi 9h-12h & 14h-19h
 Samedi : 8h30-12h & 13h30-17h30

Presse Loto PMU



C. Roy

15 rue de Vendôme ☎ 02 54 23 49 78
 Lundi 7h-12h30
 Mardi au samedi 7h-12h30 & 15h-19h30
 Dimanche 9h-12h30

Fleurs - Horticulture - Paysagiste



Paysagiste

N. Grossin ☎ 02 54 23 44 61
 3 rue du Clos de la Thibaudière

Fleuriste

P. Grossin ☎ 02 54 23 49 97
 22 rue du Perche
 Mardi au samedi 9h-12h & 15h30-19h
 Fermé dimanche après midi et lundi

Atelier d'art floral - Décoration événementielle Compositions florales

Ombelles

F. Lécrivain ☎ 06 78 20 83 62
 11 route de la Vallée du Loir ✉ florence@ombelles.fr
 🌐 www.ombelles.fr

Services



Bâtiment - Travaux - Aménagement Intérieur

ARCHITECTE D'INTERIEUR - MAITRE D'ŒUVRE - DECO

S. Cartereau
4 avenue de la Gare
Lundi à samedi sur rendez-vous

☎ 02 54 23 66 60
☎ 06 63 44 58 30
✉ adapt-access@orange.fr
🌐 www.adapt-acces.fr

MENUISIER FABRICANT POSEUR BOIS/ALUMINIUM/PVC

E. Desbureaux
3 route de Busloup
Lundi au jeudi
Vendredi

☎ / 📠 : 02 54 23 61 86
✉ desbureaux.eric@wanadoo.fr
8h-12h & 13h30-18h
8h-12h
🌐 www.desbureaux-eric.fr

CHARPENTE - COUVERTURE

Ets Fafin
G. Fafin
19 route de Busloup

☎ 02 54 23 41 42
☎ 02 54 85 00 01
✉ gilles.fafin@wanadoo.fr
🌐 www.fafin-couverture.fr

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE

Le Chauffage Vendômois
L. Rousseau
9, rue de l'Abreuvoir
Lundi à vendredi

☎ 02 54 23 62 12
✉ lechauffagevendomois@free.fr
8h-19h

CHAUFFAGE PLOMBERIE SANITAIRE ÉLECTRICITÉ

SARL. Entreprise Roger
P. Roger
7 rue du Perche

☎ 02 54 23 40 47
✉ sarl-roger@wanadoo.fr
🌐 entreprise-roger-41.com

TAPISSIER D'AMEUBLEMENT

L'Aiguille Courbe
A. Cordonnier
1 rue de Vendôme
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
Mercredi et samedi

☎ 02 54 77 27 74
☎ 06 88 56 95 64
✉ laiguillecourbe@orange.fr
9h-12h & 14h-19h
9h-12h

PEINTRE

D. Hervet
6 rue du Ruet

☎ 06 11 63 08 76

BROCANTE

J.C. Marais
11 rue de Vendôme

☎ 02 54 23 61 95



Mécanique

MECANIQUE AUTO-VENTE VEHICULES

SARL AutoRepar
Damien Chevereau et Aurélien Péan
2 rue de la Bardinière
Mardi
Mercredi au vendredi
Samedi

☎ 02 54 23 40 15
☎ 02 54 23 62 38
✉ autorepar41@hotmail.fr
8h30-12h & 14h-18h
8h30-12h & 14h-18h30
8h30-12h

VENTE ET REPARATION MATERIEL AGRICOLE ET MOTOCULTURE

Sarl Lisle Agri Service
J.P. Deschambres
Rue de la Varenne
Lundi au vendredi
Samedi

☎ 02 54 23 60 48
☎ 02 54 23 62 62
✉ info@lisle-agri-service.com
8h-12h & 14h-18h
8h-12h



Travaux Publics

JP. Lefèvre
21 route de la Vallée du Loir

☎ 02 54 23 69 56
☎ 02 54 23 65 86
✉ j.p-lefevre@wanadoo.fr

Travaux Forestiers



DÉBARDAGE - NETTOYAGE DE RIVIÈRE

F. Brosse
6 Les Grouais

☎ 02 54 23 41 14
✉ frederic.brosseentdebardage@sfr.fr

Services de Pezou

Santé



MEDECINE GENERALE

C. Bussereau

38 rue de Paris

☎ 02 54 23 40 38

☎ 02 54 23 61 14

✉ claire.bussereau@medical41.apicrypt.org

Du lundi au samedi

sur rendez-vous

KINESITHERAPEUTE

C. Piver

3 rue du Pont

sur rendez-vous

☎ 02 54 23 44 13

INFIRMIERES LIBERALES

S.C.P. Rigoreau- / Ronçay / Crosnier / Branchereau

5 rue du Pont

Tous les jours sur rendez-vous

☎ 02 54 23 48 75

✉ melilot@wanadoo.fr

PHARMACIE

G. Hermelin

2 bis avenue de la Gare

Lundi au samedi

Fermé

☎ 02 54 23 68 68

9h-12h30 & 14h15-19h
mercredi après midi & dimanche

Transports privés



T. Mazaleyrat

9 rue du Moulin

☎ 02 54 23 40 30

Colis Services 41

L. Roger

7 rue de Châteaudun

☎ 06 77 16 26 22



Pompiers

POMPIERS

3 rue du Gratteloup

☎ 18

☎ 112 depuis un portable

Gendarmerie



GENDARMERIE NATIONALE

67 rue de Vendôme

☎ 17

☎ 02 54 23 16 30



Notaire

Notaires

S.C.P Stéphane Gayout, David Lecomte et Cédric Rochereau

6 rue de Vendôme

☎ 02 54 23 40 01

☎ 02 54 77 19 21

✉ stephane.gayout@notaires.fr

Jeudi sur rendez-vous

10h-12h

La Poste



Relais La Poste de Pezou

Tabac Presse C. Roy

15 rue de Vendôme

Lundi

Mardi à vendredi

Samedi

☎ 02 54 23 49 78

9h-12h

9h-12h & 15h-18h

9h-11h & 15h-18h

Services



Administration

Caisse d'Allocations Familiales

Rue du Colonel Fabien
41100 Vendôme ☎ 02 54 77 11 58

Lundi sur rendez-vous uniquement
13h30-18h

Mardi au vendredi
8h30-12h & 13h15-18h

Un conseiller vous accueille sans rendez-vous
9h15-12h et 13h15-16h15

Pôle Emploi Centre

☎ 39 49
🌐 www.pole-emploi.fr

Centre des Finances Publiques de Morée (Trésorerie)

Rue Georges Domengie
41160 Morée ☎ 02 54 82 60 10

Lundi au jeudi
8h15-12h15 & 13h-16h
vendredi
8h-12h

Services des Impôts aux Particuliers

120, boulevard Kennedy
41106 Vendôme Cedex
☎ 02 54 23 15 15
✉ sip.vendome@dgfip.finances.gouv.fr
Lundi au vendredi
8h45-12h & 13h30-16h15

Préfecture de Loir-et-Cher

Place de la République ☎ 0810 02 41 41
B.P. 40299 ☎ 02 54 78 14 69
41006 Blois Cedex

✉ pref-courrier@loir-et-cher.gouv.fr
🌐 <http://www.loir-et-cher.gouv.fr>
du lundi au vendredi
9h à 12h et 13h30 à 16h.

Conseil Départemental

Hôtel du Département
Place de la République
41020 Blois ☎ 02 54 58 41 41
✉ conseil-general@cg41.fr
🌐 <http://www.le-loir-et-cher.fr/>



Assurance Maladie



Caisse primaire d'assurance maladie de Vendôme

60 avenue Gérard Yvon ☎ 3646
41100 Vendôme
Accueil téléphonique
8h30 à 17h30

Mutualité Sociale Agricole

390 boulevard Roosevelt
41100 Vendôme
Accueil sur rendez-vous ☎ 02 54 44 87 87



Presse

La Nouvelle République

24 rue Poterie ☎ 02 54 77 06 10
41100 Vendôme 🌐 www.lanouvellerepublique.fr

Le Petit Vendômois

57 rue du Change ☎ 02 54 72 91 33
41100 Vendôme ✉ lepetitvendomois@wanadoo.fr



Permanence parlementaire

Sandrine Hertz Assistante de Monsieur Maurice Leroy
32 mail Leclerc ☎ 02 54 89 01 72
41100 Vendôme ☎ 02 54 89 01 75
Ouvert au public : jeudi, vendredi ou sur rdv
✉ mauriceleroydepute41@gmail.com

En cas de problème nécessitant l'intervention de Monsieur Maurice Leroy, député, il reçoit sur rendez-vous le lundi de 14h à 17h.

Services d'aide à domicile

ADMR Association locale de Fréteval ☎ 02 54 89 77 00
2, rue de la Gare
41160 Fréteval

Autres associations agréées par le Conseil Départemental
Place de la République ☎ 02 54 58 41 41
41020 Blois 🌐 www.le-loir-et-cher.fr

Transports publics



TER Centre

☎ **0 800 83 59 23**
(appel gratuit depuis un poste fixe).

Les horaires sont affichés à la gare, vers l'accès du quai et sur le totem d'arrêt de car.

🌐 <http://www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire>

Route41

Services des lignes régulières du Conseil Départemental, le car s'arrête avenue de la Gare. Tous les véhicules sont accessibles aux personnes handicapées

Tarifs

- ticket à l'unité : 2€
- carnet de 10 tickets : 18€
- abonnement mensuel : 49€

Des formulaires de demande de carte d'abonnement sont disponibles à la mairie.

🌐 www.route41.fr

Transport à la demande

Par convention entre le Conseil Départemental et la CPHV, Pour tout renseignement, contacter la Communauté de Communes du Perche et Haut Vendômois.

- Mercredi après-midi à destination du cinéma à Vendôme **arrivée à 15h15**, rue Darreau, **départ à 18h**
- Mercredi après-midi à destination de la Médiathèque à Fréteval, **arrivée à 14h45 et départ à 17h**
- Vendredi matin, à destination de la Place Saint Martin à Vendôme, **arrivée à 9h30 et départ à 11h30**

Pour réserver votre transport (au plus tard à 12h la veille) :

☎ **02 54 58 41 50**

Tarifs

- ticket à l'unité : 2€
- carnet de 10 tickets : 18€
- abonnement mensuel : 49€
- Gratuit pour les personnes handicapées, demandeur d'emploi, bénéficiaire RSA ou allocation de solidarité, personnes âgées, titulaires de la carte de gratuité.

Autres informations utiles



EFS Vendôme - Collecte de sang

62 avenue Gérard Yvon
41100 Vendôme

☎ 02 54 77 22 66
☎ 06 88 36 44 43

✉ adsb.vendome@wanadoo.fr

Chaque lundi matin de 8h à 11h30

Possibilité de réservation d'un rendez-vous sur www.resadon.fr/

Restaurants du Cœur

22 avenue Georges Clemenceau
41100 Vendôme

☎ 02 54 77 94 09

✉ restosducoeur@orange.fr

Secours Catholique

45 rue Jean Jaurès
41100 Vendôme

☎ 02 54 77 89 90

Secours Populaire

21 rue Darreau
41100 Vendôme

☎ 06 80 70 97 44

Vestiboutique de la Croix Rouge

21 rue du Commandant Verrier
41100 Vendôme
Toute l'année, la Vestiboutique de la Croix Rouge est ouverte tous les mercredis de 14h à 17h et samedis de 9h à 12h.

🌐 www.croix-rouge.fr

☎ 02 54 77 06 78

Récupération d'essaims d'abeilles

Dominique Bardeau à Azé : ☎ 02 54 72 02 59
André Broisin à Busloup : ☎ 02 54 23 67 64
Xavier Gestin à Naveil : ☎ 02 54 73 23 03
Pierre Mercier à Saint-Ouen : ☎ 02 54 77 51 61

Désinsectisation (Puces)

Pages jaunes de l'annuaire Rubrique désinfection, dératisation
Richard Collinet ☎ 06.62.01.05.58
41120 Cellettes

Destruction des nids de guêpes, abeilles, frelons

S.O.S. ABEILLES 41
134 rue des Champlés ☎ 02 54 73 16 14
41100 Vendôme ☎ 06 15 91 10 89

Société Protectrice des Animaux (SPA)

Les Grandes Bretonnières ☎ 02 54 23 08 37
41160 Morée



Mutualité Sociale Agricole (MSA)

La MSA BERRY-TOURAINNE

Un guichet social unique

La Mutualité Sociale Agricole est une organisation professionnelle en charge de la gestion du service public de la protection sociale, légale et complémentaire, des exploitants et des salariés agricoles ainsi que de leurs familles. La MSA Berry-Touraine constitue un guichet unique au service des assurés agricoles pour l'ensemble des questions de protection sociale : le règlement des prestations santé, famille, retraite et le recouvrement des cotisations sociales. L'action sanitaire et sociale et les services médicaux (contrôle médical, médecine du travail, prévention des risques professionnels) complètent cette offre en agissant à la fois auprès des personnes et sur le milieu de vie.

Un réseau de délégués à l'écoute des assurés

Élus par les assurés agricoles eux-mêmes, les délégués cantonaux permettent une relation privilégiée entre les assurés et la MSA. Les délégués sont à l'écoute des assurés agricoles et participent à l'animation de la vie locale. Contactez-les pour faire connaître vos besoins, qu'ils soient individuels ou collectifs. Le cas échéant, ils vous orienteront vers le bon interlocuteur.

A l'échelon local de Morée-Selommes-Vendôme,

Délégué cantonal de Pezou

Laurence Asselin

☎ 02 54 85 38 14



Le conciliateur de justice

Volontaire et bénévole, présentant toutes les garanties d'impartialité et de discrétion, le conciliateur a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Le conciliateur tente par un dialogue approprié d'amener les parties à dégager la solution qui leur paraîtra la meilleure.

- **Ses compétences** Le conciliateur intervient dans de nombreux litiges comme les conflits individuels entre les particuliers, avec les entreprises ou les artisans (troubles du voisinage, impayés, litiges de la consommation, problèmes locatifs...).
- **Sa mission** Si les personnes en litige se présentent spontanément, le conciliateur tentera aussitôt de trouver un terrain d'entente. Lorsqu'il est saisi par l'une des parties, il peut recevoir l'autre, qui reste libre de ne pas se présenter. Dans ce cas, il oriente vers les possibilités d'accès au droit. Il peut aussi recueillir les informations qui lui semblent utiles en se rendant

sur les lieux de l'affaire ou en procédant, sous réserve de leur acceptation, à l'audition de tierces personnes.

Par contre, il ne traite pas les problèmes d'état de la personne (divorce, garde d'enfants...). De même, il n'est pas compétent en matière de litiges avec les administrations. Il est également incompétent pour traiter les litiges relevant du droit du travail.

Permanences des conciliateurs du Canton de Morée

Mairie de Morée
28 rue des Prés
41160 Morée

☎ 02 54 89 15 15

✉ conciljustice41@orange.fr

Daniel Gazal
Micheline Lely

demier lundi du mois de 9h-17h
2^{ème} vendredi du mois de 14h-17h
Sur rendez-vous uniquement



Les délégués du Défenseur des Droits pour le Loir-et-Cher

Qu'est-ce que le Défenseur des droits ?

Le défenseur des droits est une autorité constitutionnelle indépendante. Elle est chargée de veiller à la protection de vos droits et libertés et de promouvoir l'égalité.

Préfecture de Loir-et-Cher

Dominique Blot

1, place de la République
41000 Blois
Permanence

☎ 02 54 81 54 35

☎ 02 54 81 54 06

mardi toute la journée

Maison de justice et du droit de Blois

Françoise Marie

3, place Lorjou
41000 Blois
Permanence

☎ 02 54 45 16 16

mercredi toute la journée

Informations neutres et gratuites sur le logement et la maîtrise de l'énergie par l'ADIL 41/Espace Info Energie



**Vous avez une question sur le logement ou l'énergie ? Contactez gratuitement les juristes spécialisés et les conseillers en énergie de l'ADIL 41 EIE :
parce qu'ils n'ont rien à vous vendre, ils vous donnent le bon conseil !**



L'ADIL 41Espace Info Energie a été désignée **guichet unique d'information** (Point Rénovation Info Service dit PRIS) sur le Loir-et-Cher pour répondre à toute question juridique, financière et technique liée à un projet de rénovation énergétique d'un logement.

De manière plus générale, L'ADIL de Loir-et-Cher - Espace Info Energie est une association type loi 1901 qui vous informe, vous conseille et vous guide **gratuitement** sur toutes les questions liées au logement et à l'énergie (*les aides financières, les rapports locatifs, l'accession à la propriété, les prêts immobiliers, les contrats, les relations de voisinage, la maîtrise de l'énergie, l'isolation, les modes de chauffage, les énergies renouvelables, la fiscalité immobilière, les règles d'urbanisme, les impayés de loyers, la copropriété,...*).

Par exemple, en cas de démarchage à domicile, si vous avez le moindre doute sur l'entreprise qui a pris rendez-vous avec vous et sur le sérieux de son discours ou sur le devis éventuellement signé, contactez nos conseillers au plus vite. Ils vous renseigneront en toute neutralité.

L'ADIL est également instructeur du **Fonds Local d'Aide aux Accédants en Difficulté (FLAAD)** qui permet d'accorder, sous conditions, des aides aux particuliers qui rencontrent des difficultés dans le paiement de leur mensualité de crédit souscrit pour leur habitation principale située dans le Loir-et-Cher. Si vous êtes dans cette situation, contactez nos juristes pour plus d'information.

**Les juristes et les conseillers en énergie de l'ADIL 41 EIE vous renseignent sur toutes les questions que vous vous posez sur le logement et la maîtrise de l'énergie.
Tous nos services sont neutres, gratuits et objectifs.**

N'hésitez pas à nous contacter :

ADIL 41- Espace Info Energie
Cité administrative – Porte C
34, avenue du Maréchal Maunoury
41000 Blois
Du lundi au jeudi 9h00 – 12h30 / 13h45 – 17h30
Fermé au public le mardi matin
Le vendredi 9h00 – 12h30 / 13h45 – 17h
Tél. 02 54 42 10 00 - Fax : 02 54 42 13 00
adileie41@wanadoo.fr / <http://www.adil41.org>

Dans un souci de proximité et grâce aux partenariats avec les communes et les communautés de communes, l'ADIL 41 - Espace Info Energie assure également une **permanence juridique** sur cinq communes du département (Lamotte-Beuvron, Romorantin-Lanthenay, Salbris, Vendôme, Selles-sur-Cher) ainsi qu'une permanence sur la maîtrise de l'énergie à Vendôme.

Services

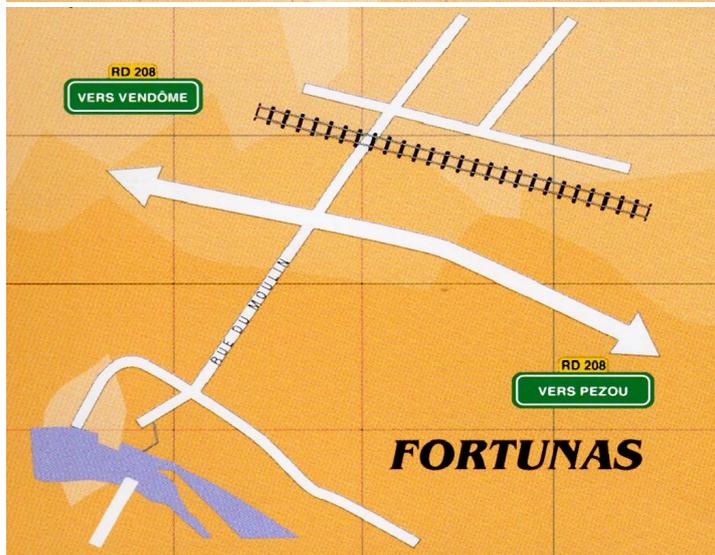
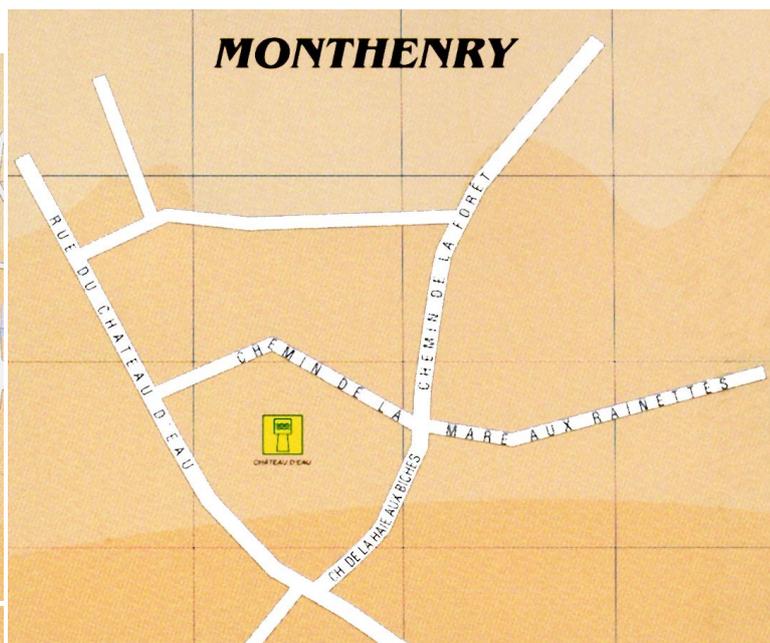
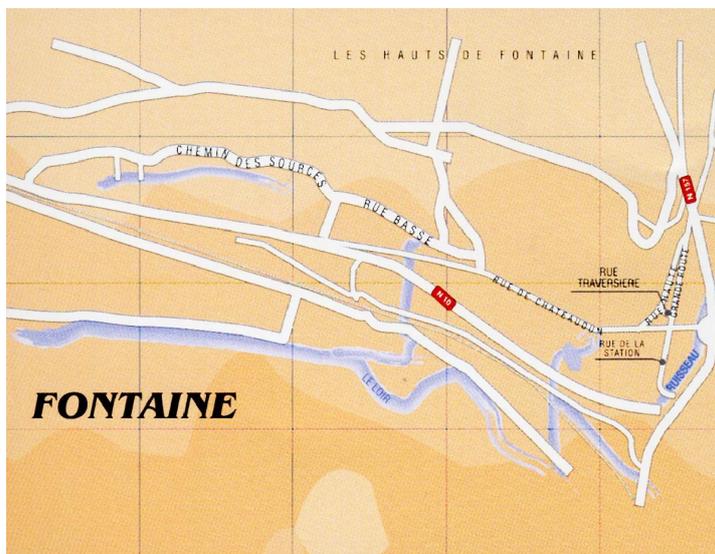


Pezou

Le Centre



Les Hameaux



2015 en images



8 mai

Commémoration de l'armistice de 1945



4 juillet

Hommage aux anciens combattants



11 novembre

Commémoration de l'armistice de 1918

Cérémonies



11 avril

La nouvelle place



4 juillet

Expo photo

Inaugurations



4 juillet

Square des Combattants d'Afrique du Nord



En mars le fête foraine s'installait sur la place



Le 28 juin, le concert de la chorale « les 4 saisons », dans le cadre de Festillésime 41



Le 26 septembre, une information sur les gestes de premiers secours

Et autres temps forts